



**DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE
SANTÉ,
SOCIÉTÉ ET
MIGRATION**

**Mineures et Mineurs Non Accompagné.es,
Comment aborder
Vie Affective et Sexualité
avec ce public ?**

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Gwen Le Goff

Brenac, Nathalie

Année 2017-2018



Université Claude Bernard





Sommaire

INTRODUCTION.....	2
Contexte de travail.....	2
Trajectoire de la thématique du sujet de mémoire.....	6
PREMIERE PARTIE	10
Quel est le public MNA ?	10
Comment s’opère la prise en charge à Grenoble ?	12
DEUXIEME PARTIE : Causeries entre filles	17
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXES	33
Grilles d’entretien	33
Textes et photos	45

INTRODUCTION

Contexte de travail

Je suis Conseillère Conjugale et Familiale (CCF) au sein d'une structure associative et féministe et d'éducation populaire : Le Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère, à Grenoble, dans les quartiers Sud de la ville.

Le Mouvement Français du Planning Familial (MFPF) plus connu sous l'appellation raccourcie de *Planning Familial* ou même *Planning*, est organisé selon trois échelons :

1 confédération nationale, 13 fédérations régionales (Auvergne Rhône-Alpes dont nous dépendons) et 76 associations départementales (l'Isère dont nous dépendons).

Tous ces lieux fonctionnent différemment mais véhiculent les mêmes valeurs : libertés et égalités pour toutes et tous, luttes contre toute forme de violences qui découlent des rapports de domination, combat national et international pour le droit des femmes.

Rappelons l'histoire tout de même : l'association de Grenoble fut la première association du mouvement créée en 1961 pour lutter auprès et avec des personnes en faveur de la libéralisation de la contraception. Aujourd'hui, et sûrement fort de cet héritage, nous assurons deux missions essentielles au sein de nos 6 centres dans le département de l'Isère – sur 26 centres de planification et d'Education Familiale (CPEF) en Isère- :

- Mission de plaidoyer, de sensibilisation, d'information et de formation dont les positionnements politiques et les actions mis en œuvre se construisent à partir d'une réalité de terrain et des paroles des personnes rencontrées.
- Mission de planification et d'éducation familiale, financée par les subventions versées par le conseil départemental de l'Isère dans la mise en œuvre de sa politique de santé sexuelle et reproductive, permettant l'accueil et l'accompagnement des publics au travers de consultations médicales avec des médecins généralistes spécialisé.es en gynécologie, ou des sages-femmes, d'entretiens avec des conseillères conjugales et familiales et d'animations en milieu scolaire et hors scolaire avec professionnel.les médicales et/ou conseillères.

Au sein de nos équipes des 6 CPEF, les conseillères représentent 60% des postes soit 34 salariées sur 58, 5 secrétaires représentent 12% des postes et 19 médecins/sages-femmes soit 12% des postes. S'ajoute à cette nombreuse équipe de terrain, 8 salariées (représentant ainsi 16% de la totalité des postes) de l'équipe transversale issues de l'association départementale et qui assurent des missions de gestion, de documentation, de coordination et de communication.

En Isère, rapport aux 75 autres associations départementales, nous représentons l'équipe la plus forte en nombre de salariées. En effet, dans d'autres lieux, l'association peut fonctionner uniquement avec une seule salariée et des bénévoles qui l'accompagnent dans son quotidien.

Nos bénévoles sont majoritairement investies au sein du conseil d'administration de l'association départementale. Nous nous questionnons sans cesse à l'implication de nouvelles et nouveaux bénévoles qui agiraient sur le terrain avec les professionnel.les notamment dans les actions de rue. Car nous ne sommes pas prêtes, à ce jour, à souhaiter mixer nos présences sur le terrain au sein de nos animations et entretiens.

Nous revendiquons le professionnalisme de notre métier de CCF. Et même si ce poste est mal connu, il faut le faire reconnaître... mais pas au rabais.

Ce métier peut être très variable selon qu'il est exercé dans une structure associative, en libéral ou à l'hôpital. Dans l'esprit des gens il peut se réduire très souvent à l'information à la contraception et à l'IVG auprès des jeunes au alors à l'accueil et l'accompagnement des couples dans leurs problématiques de fonctionnement et de communication.

Pour ma part, cette dernière thématique ne concerne seulement que 2% des 35% de mes accompagnements individuels annuels.

La formation de CCF pointe les thématiques fortes que nous abordons auprès de tout public (Contraception, IVG, Violences de genre, Violences conjugales et intra familiales, IST- VIH, Animations, Rapports sociaux de sexe et de genre,) selon les principes fondamentaux à toute relation d'accompagnement : bienveillance, confidentialité, non jugement.

La base de cette relation d'entraide est la pratique de l'écoute active auprès de la personne dans son identité toute singulière et son parcours unique.

C'est ce que j'essaie, du mieux possible, de mettre en pratique lors de mes entretiens et animations collectives auprès de tout public.

Dans mon quotidien professionnel, je réalise des entretiens individuels et des rencontres collectives. Les premiers tournent autour des questions de violences intra-familiales, des violences de genre, et de plus en plus auprès de personnes qui sont inscrites dans des parcours migratoires avec des situations administratives complexes et peu stables. Les secondes ont des entrées différentes en fonction du public (âge, sexe, origine...) mais oeuvrent pour une démarche globale, sans médicalisation, d'amélioration de la santé sexuelle en privilégiant le parcours de chacune et chacun. La trame centrale met en exergue **les conditions nécessaires pour chacune et chacun pour vivre sa sexualité libre de toute contrainte et détecter les outils à sa disposition pour**

gérer les risques liés à la sexualité désirée.

Ce travail permet d'ouvrir des espaces collectifs de réflexions et d'échanges à toutes et tous, filles et garçons, femmes et hommes dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Ces rencontres sont variées, riches et toujours surprenantes, que ce soit auprès des jeunes ou adultes.

Ce travail représente 60% de mon temps de travail annuel.

Assez souvent, à l'issue de ces temps collectifs, peuvent découler des prises en charge individuelles. Une prise de conscience s'est inscrite chez la personne qui peut venir élaborer auprès d'un.e professionnel.le de l'écoute. Ce peut être le début ou - une prolongation de réflexion - d'un processus de légitimité pour cette personne sur des questions personnelles autour de ses choix de vie. En recentrant la personne au cœur du processus, elle se mobilise et se reconnaît comme individu à part entière, à agir selon ses propres choix. Les entretiens permettent de redonner de l'estime de soi, de la confiance en soi, du plaisir.

Cela peut prendre un certain temps selon le contexte de vie de chacune et chacun.

Ces temps d'accueil et de prises en charge individuelle représentent environ 35% de mon travail annuel.

Je travaille dans une antenne d'un CPEF de la ville de Grenoble, un centre géré par le Planning Familial de l'Isère. C'est-à-dire que la ville de Grenoble, via son service santé, la Direction Santé et Politique Environnementale (la DSPE), nous octroie un espace pour travailler et nous accompagne dans les moyens à atteindre les objectifs prévus par le conseil départemental.

Cette relation tripartite (Planning Familial, conseil départemental et ville de Grenoble) existe depuis plus d'une trentaine d'années. Une nouvelle convention, signée au 1^{er} janvier 2018 entre le MFPPF et la ville de Grenoble vient renforcer nos liens.

Mon lieu de travail est situé au sein d'une Maison Des Habitants (anciennement Centre social) dans un des quartiers sud de la ville, également quartier Politique de la Ville.

Ce secteur, VI pour la Ville de Grenoble, correspond aux quartiers regroupant Prémol/Village Olympique/Arlequin.

Autrefois, dans les années 1970/80, ce territoire fourmillait d'initiatives, de créativité... et de rêve.

On peut dire que s'était créé un laboratoire social, pensé par des architectes et urbanistes comme une cité modèle : une utopie. Appartements spacieux, parties communes décloisonnées, immeubles de 4 à 15 étages organisés autour de vastes espaces verts. Les centres de santé pratiquaient plutôt une médecine lente... et les établissements scolaires développaient et

expérimentaient des pédagogies alternatives.

Le *vivre ensemble*, la mixité sous toutes ses formes, était au cœur de ce projet social.

Puis d'autres bâtiments vinrent s'agglomérer à l'existant... pour loger les premiers mouvements de migration des pays du Maghreb, d'Afrique, de Turquie puis plus tard des réfugiés kosovars, irakiens, et afghans, tchéchènes et roms. Cette arrivée régulière casse l'équilibre social en place et, force est de constater qu'aujourd'hui, tous les établissements scolaires (2 collèges et 8 écoles primaires et maternelles sur ce secteur) sont en zone REP+. Ce territoire a été laissé à l'abandon politiquement et socialement. Il a été déserté par les classes sociales modestes +, les militant.es de gauche (ouvrier.es instruits, enseignant.es, travailleurs.ses sociaux.les, classe bourgeoise en rupture de ban, catholiques sociaux...) qui ont vendu et déménagé, avec nostalgie d'une époque. Qui logent ici ? Désormais, les populations avec faible revenu et quotient familial peu élevé, les populations issues de l'immigration ...toutes, le plus souvent, exclues des biens de la société civile ...

Des individus de passage souvent, qui se mobilisent encore pour survivre dans un état désigné comme un quartier de délinquance et de criminalité par les médias, la population ... ou, qui, comme des ombres discrètes, traversent le paysage en évitant ordures et deux roues... et autres regards.

Exclusion,

Paupérisation,

Ghéttoïsation,

Chômage...

Renforcement des stigmates de marginalisation.

Egalement, on remarque que ces quartiers accueillent un grand nombre de migrant.es, jeunes, au sein de familles d'accueil de l'Association Dauphinoise d'Accueil des Travailleurs Etrangers (l'ADATE) ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (l'ASE), ou de foyers de jeunes travailleurs.

Je travaille sur ce territoire de la Ville depuis 8 années.

Je connais bien mon partenariat que je fais évoluer chaque année, que je développe ou que je renforce selon *la météo politique* et l'urgence à aller vers tel ou tel public mais aussi en fonction des projets que je bâtis avec les différents.es partenaires de proximité.

Tous les jeudis matins, je suis présente en même temps que la sage-femme, qui accueille, principalement des femmes, pour des consultations médicales (examens gynécologiques, suivis de

grossesse, dépistages...). Je reçois chaque patiente avec elle dans les premiers temps de la consultation. C'est une règle que nous avons décidé de tenir car nous nous sommes rendues compte que la présence de la conseillère pouvait avoir un effet moins dramatisant, moins brutal pour aborder la consultation.

Je me considère -un peu- comme le trait d'union entre la demande et la proposition médicale

C'est une place essentielle dans l'accueil et la prise en charge des usagèr.es car la plupart du temps je les connais déjà. J'ai pu les rencontrer lors des interventions collectives ou en entretiens individuels pour des demandes d'ordre personnel, intime.

La relation de confiance est au cœur de ce type de rendez-vous, où il est question de son corps, de son intimité, de ses désirs, de sa sexualité.

Trajectoire de la thématique du sujet de mémoire

En réfléchissant posément pour me remémorer l'historique de ma motivation à participer au DIU Santé, Société, Migration, je dirai que plusieurs évènements et rencontres, à des périodes différentes, ont été des déclencheurs.

Sur mon lieu de travail, une juriste de l'ADATE offre une permanence tous les lundis après midi. J'ai créé avec elle un lien professionnel de confiance, et nous avons pu nous concentrer sur des situations administratives complexes en lien avec des préoccupations de mariage forcé ou de menace de mariage forcé. Elle m'a très souvent orienté des femmes chez qui elle pressentait une urgence à *se poser* autour des questions de féminité, de corps, de sexualité... en parallèle du juridique.

Assez précisément, depuis 2014, je reçois, en lien avec la sage femme ou en entretien seule, des femmes en situation de migration qui relatent des histoires de vies douloureuses (dé-scolarisation précoce et travail forcé, rôles et fonctions non choisi.es ...), des parcours brisés (mariage forcé, violences de genre et sexuelles, grossesses précoces...), des vécus de mères en souffrance (enfants laissés au pays d'origine suite à un départ clandestin, belles familles non aidantes...) mais toujours debout, courageuses, battantes, fortes....

L'espace d'écoute que je propose, ne se conçoit pas comme un travail thérapeutique certes mais la dimension de la parole est importante, en lien avec l'expression de ses émotions, de ses ressentis, à travers son histoire et ses relations. Celles qui viennent, parlent et se confient et travaillent sur : leurs réalités de femmes, d'épouses, de mères à travers leurs vécus de violences, de leurs corps salis, de leur culpabilité d'abandon d'enfants laissés au pays, de leurs grossesses non désirées ou leur incapacité à donner la vie...

Parfois, des paroles, des témoignages, directs, isolés, rapides, cinglants, bruts, vidés d'émotionnel – en apparence – et parfois des monologues, ou des gémissements et pleurs, ou des moments de silence, chargés d'émotion pure, dure, douloureuse, de souffrance collée au corps... qu'il faut ECOUTER, encadrer, mener, contenir...

Ce lâcher prise peut représenter pour certaines une première fois ; elles ne l'avaient pas forcément posé précédemment auprès d'autres accompagnant.es ou dans d'autres lieux.

Ce temps d'écoute et de mise en parole a permis d'aller plus loin avec certaines en les orientant aussi après quelques entretiens vers d'autres professionnel.les plus adapté.es.

Cette *at-tension* auprès de ces femmes et de leurs parcours m'a fortement incité à pousser ma curiosité et ma connaissance vers ce type de public : LES MIGRANT.ES

Le 30 Mars 2017, j'ai reçu une jeune fille, F... qui, je pense, a été l'élément déclencheur pour le sujet de ce mémoire.... mais ça, je ne le saurai qu'en Janvier 2018 !

F..., Guinéenne, 16 ans, dans le dispositif des Mineur.es Non Accompagné.es, sur le territoire de Grenoble vient en entretien suite à une intervention que j'ai faite au sein d'une structure éducative - CLEPT - pour adolescent.es décrocheur.es scolaires.

Nos entretiens vont durer 1 année à un rythme régulier au départ, puis à sa demande dans une seconde étape. Aujourd'hui je ne reçois plus F... ou juste pour un salut rapide de sa part, histoire de ne pas couper complètement les liens, je suppose...

A travers son histoire (jeune fille de Guinée, bonne élève mais a dû quitter précipitamment à 12 ans sa scolarité pour un mariage forcé avec un homme de 15 ans son aîné et vivre dans un village isolé où beaucoup d'abus ont pu être perpétrés à son égard...), qui, m'a bien révolté et aussi perturbé... j'ai voulu mieux connaître ce que signifiait « Mineur.es Isolée.es » et « Mineur.es Non Accompagné.es ». De fil en aiguille, j'ai reçu d'autres jeunes filles en entretien, avec des histoires quasi similaires à celle de F...

En parallèle, j'ai été sollicité par la référente santé, Nizama T. de l'ADATE, qui est sur Grenoble la plateforme d'accueil pour les MNA, pour intervenir auprès de jeunes, hébergé.es en familles d'accueil repérées sur le secteur sur lequel j'interviens.

Ce projet fera l'objet de la deuxième partie du mémoire : *Causeries entre filles...*

Dans ce même temps, j'ai démarré en Novembre 2017, des séances d'information et de prévention santé sexuelle auprès de jeunes garçons hébergés à la résidence de jeunes travailleurs du Pôle Habitat Insertion Jeunes, (le PHIJ), proche du centre de planification où je travaille. Le partenariat avec cette structure, ses professionnel.les et le public accueilli dure depuis 4 années. Je participe

tous les mois à un point écoute au sein de l'établissement. Les référent.es sociaux éducatifs et la direction ont appuyé fortement la mise en oeuvre de séances auprès des MNA qu'ils ont en hébergement depuis septembre 2017. Il s'agit de 18 jeunes hommes entre 16 et 17 ans passés, reconnus MNA. Tous poursuivent une formation, choisie ou pas.

(cf Entretien de Flore, référente socio éducative en annexe, apporte des éléments au contexte)

Confrontée à différentes rencontres entre jeunes et/ou professionne.les, demeure toujours l'idée que cette prise en charge de la question des mineur.es non accompagné.es est non seulement complexe mais aussi peu favorable aux réalités de terrain. Même si l'afflux est massif (dans certaines agglomérations et certains moments), l'Etat ne doit se soustraire ni à ses obligations ni à ses responsabilités. Le département idem.

Nous ne pouvons pas rendre encore plus fragilisante la situation de ces jeunes en allongeant les délais d'attente de confirmation de minorité, en durcissant les mesures de protection et d'insertion, en supprimant les aides à la jeune majorité... en ne favorisant pas un accueil sûr et digne dont tout.e mineur.e dans notre pays, a légitimement et légalement droit.

Ces jeunes sont mineur.es et doivent être entendu.es comme tel.les c'est-à-dire soumis en priorité aux règlementations de l'enfance en danger. Le défenseur des droits s'exprime ainsi : « Un mineur isolé est avant tout un mineur et un mineur vulnérable...L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer sur les enjeux relatifs à la politique des flux migratoires.¹» Ce sont des jeunes sans leurs parents en France. Des orphelin.es. Des pupilles d'une nation qui les évalue, les juge, les condamne, les éprouve, les stigmatise, les défie, mais aussi qui peut leur accorder une pause, un toit, une famille, une possibilité de prendre ou reprendre le chemin de la scolarité, afin de leur permettre de reposer les pieds sur un bout de terre, que parfois elles/ils n'ont pas choisi et qui par défaut va devenir le pays dans lequel elles/ils vont peut être ressentir leurs premiers sentiments amoureux et expérimenter leurs premières relations amoureuses et sexuelles choisies, vont devoir affronter leurs représentations de femmes et d'hommes, vont découvrir et tisser les différents liens qui se jouent entre soi et l'autre ...

En soi, une belle aventure humaine, que tout jeune croque à pleines dents mais qui sera pour certain.es plus compliquée...

¹ Extrait de l'article Jacques TOUBON, Défenseur des Droits dans Ecart d'Identité N° 129, p14 à 17.

Par conséquent, et pour poursuivre ce travail je propose :

- **EN PREMIERE PARTIE:**
 - de décrire le public des mineur.es non accompagné.es , pris.es en charge au sein de l'ADATE,
 - d'informer sur le dispositif d'accueil et de prise en charge des MNA en Isère et plus précisément à Grenoble
 - et enfin d'amorcer la nature des liens entre la structure référente du premier accueil, l'ADATE, et le Planning Familial, comme structure partenaire dans un processus d'accompagnement de ce public sur des questions relatives à la relation à l'autre.

- **EN DEUXIEME PARTIE :**
 - d'aborder la mise en oeuvre de séances collectives avec des mineures, que j'appellerai *Causeries entre filles*, les outils utilisés et les effets ressentis et produits du travail collectif effectué.

Pour étayer ces deux parties, je m'appuierai d'entretiens réalisés auprès de professionnel.les, référent.es des jeunes concerné.es (3 entretiens en ANNEXE) et des paroles directes des jeunes (notes écrites à la suite des séances), de documents issus des dispositifs d'accueil et de prise en charge de ce public, de données statistiques nationales ou locales, de lectures d'ouvrages généralistes sur la question des migrations ou plus ciblés sur la question des MNA.

PREMIERE PARTIE

Quel est le public MNA ?

Mineur.es Non Accompagnée.es (MNA) a remplacé le terme de Mineur.es Etranger.es Isolé.es (MEI) puis de Mineur.es Isolée.es Etranger.es (MIE) depuis le 7 Mars 2016 (cette modification a été souhaitée par le garde des Sceaux pour être en adéquation avec la directive européenne, mettant ainsi l'accent sur la protection de l'enfance avant toute chose)

- Sont Mineur.es des personnes âgées de moins de 18 ans.
- Sont Non Accompagné.es, des personnes sans responsable légal nommé. Elles/ils peuvent être entouré.es d'adultes, familles ou autres, mais n'ont pas de référent.es avec autorité parentale qui pourrait assurer leur bien être, leur éducation et leur quotidien.

Donc les MNA, sont des jeunes qui arrivent en France déclarant être âgés.es de moins de 18 ans et qui peuvent être pris en charge par le Département (en Isère, plus de la moitié des mineur.es qui arrivent dans le Département, est prise en charge par les services de l'ASE, dont la mission est la protection des mineur.es en danger.)

Ce public a évolué à grande vitesse en France. Il a été estimé à « 2500 en 2002, puis entre 5000 et 7000 en 2012 et enfin entre 20000 et 25000 en 2017² » et en même temps « la Mission de Mineurs Non accompagnées (MMNA) du Ministère de la Justice a eu connaissance de 8054 de « personnes déclarées mineures non accompagnées en 2016 ». Cette disparité des chiffres interroge et ne sert pas une cohérence dans les politiques d'accueil. « Ces estimations sont approximatives et recouvrent des réalités différentes » au moment de la déclaration.

Si les chiffres ont progressé, les typologies de ce public ont également variées par rapport aux motifs de départ ainsi qu'aux projets migratoires. Angelina Etiemble dresse les différents profils de mineurs selon les motifs de départ du pays d'origine. « En 2002 : mineurs exilés, mandatés, exploités, fugueurs et errants.³ » « En 2012, deux autres profils viennent compléter la liste de 2002 : mineur rejoignant et mineur aspirant.⁴ » En mettant un focus particulier sur cette typologie

² Chiffres extraits du texte : Mineurs Non Accompagnés en France. Quelles évolutions en 20 ans, de Angelina ETIEMBLE dans *Ecart d'Identité* N° 129, p 8 à 13

³ Mineurs isolés étrangers a la rue. Comment les protéger ? de Angelina ETIEMBLE, Mai 2010. Pages 28 à 34.

⁴ Mineurs Non Accompagnés en France. Quelles évolutions en 20 ans, de Angelina ETIEMBLE dans *Ecart d'Identité* N° 129, p 8 à 13

qui « met en exergue la vulnérabilité propre au jeune âge cela permettrait d'adapter une meilleure prise en charge à tous niveaux pour ces jeunes ⁵»

« L'intérêt de supérieur des enfants doit primer sur toute considération⁶ » déclare Jacques Toubon en tant que défenseur des droits, lorsqu'il est saisi de situations de MNA qui ne parviennent pas être pris en charge et donc qui ne bénéficient pas d'une mesure de protection prévue par la convention internationale des droits de l'enfant.

Ci-dessous un aspect légal pour définir le public des MNA (texte p49 à en ANNEXE dans Textes):

La loi N°2016-297 du 14 Mars 2016 relative à la protection de l'enfance rappelle la notion de « mineur privé temporairement ou définitivement de la protection de sa famille » en précisant dans les articles L112-3 et L221-2-2 du CASF et que « ces jeunes entrent dans le droit commun de la protection de l'enfance et relèvent à ce titre de la compétence des départements »

Le conseil de l'Europe définit les MNA ainsi, en date du 12 Juillet 2007:

« La présente recommandation vise les mineurs migrants non accompagnés qui se trouvent en dehors de leur pays d'origine, quel que soit leur statut, indépendamment de la cause de leur migration, qu'ils soient demandeurs d'asile ou non. L'expression « mineurs migrants non accompagnés » inclut les enfants séparés. Il inclut également les mineurs qui ont été laissés seuls après être entrés sur le territoire de l'Etat membre.

Les mineurs non accompagnés sont des enfants âgés de moins de 18 ans, qui ont été séparés de leurs deux parents et d'autres membres de proches de leur famille, et ne sont pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume.

Les enfants séparés sont des enfants âgés de moins de 18 ans, qui ont été séparés de leurs deux parents ou des personnes qui en avaient la charge à titre principal auparavant en vertu de la loi ou de la coutume, mais pas nécessairement d'autres membres de leur famille. Les enfants séparés peuvent donc être accompagnés par un autre membre adulte de leur famille.

Cette définition est issue de la Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux États membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés en date du 12 juillet 2007.

Nos réflexions et nos représentations sur les MNA bougent en même temps que les appellations qu'on leur colle comme une étiquette. Les professionnel.les en lien avec ce public et notamment

⁵ idem

⁶ Extrait de l'article Jacques TOUBON, Défenseur des Droits dans Ecart d'Identité N° 129, p14 à 17

celles et ceux qui accompagnent les jeunes dans la première étape à leur confirmation de minorité s'interrogent également sur la législation qui dans les faits traite ces MNA selon une catégorie à part entière. Cette difficulté rend complexes et anxiogènes les démarches du jeune dans son parcours. La/le MNA est souvent traité.e juridiquement selon deux critères, l'isolement et l'extranéité, et moins selon l'angle de la vulnérabilité et des dangers qu'elle/il encourt, critère par lequel les mineur.es nationales/aux sont protégé.es. Ce fait rend biaisée la décision qui va en découler surtout si elle ne confirme pas la minorité. De fait, les dossiers des MNA ne sont pas traités selon le même cadre juridique de l'assistance éducative, que les autres mineur.es. C'est une donnée non négligeable car elle se situe au démarrage d'un parcours, déjà semé de troubles parfois difficiles à surmonter.

Comment s'opère la prise en charge à Grenoble ?

Les jeunes qui arrivent sur le territoire isérois ne franchissent pas toutes et tous le portail d'entrée de l'ADATE, plateforme désignée par le Département. Pour certain.es, il y a plus de difficulté à repérer les instances adaptées. C'est fonction de leurs conditions d'arrivée sur le territoire, leurs rencontres et leurs capacités à se mobiliser pour être pris.es en charge. Donc, si une partie d'entre elles/eux rejoint l'ADATE, une autre vit l'errance plus ou moins longtemps avant de rejoindre la plateforme. L'ADATE, qui a répondu à un appel d'offre est mandatée par le département pour accueillir et mettre à l'abri les mineur.es primo-arrivants dans le département de l'Isère, depuis Mai 2010. Cette association qui réunit plusieurs services d'aide aux migrants regroupe aussi le dispositif des MNA. Celui-ci est situé en centre ville de Grenoble, 5 place Ste Claire. Au cœur d'une dynamique avec des restaurants, cafés, bars, marchés, magasins, rues piétonnes..., les jeunes gens entrent et sortent en permanence de ce lieu. Visibilité ? en tout cas, *« peu de curieuses et curieux sont venu.es frapper à la porte et s'intéresser aux jeunes et à leurs besoins, ni aux activités proposées... »*, selon une professionnelle de la structure

Le service de l'ADATE concernant les MNA se découpe ainsi :

1 responsable du service, juriste

2 référentes santé, pour les jeunes pris.es en charge par l'ADATE

12 référent.es Socio (pour les mineur.es confirmé.es),

3 chargé.es de l'hébergement tout confondu (liens avec les familles qui hébergent des jeunes, et liens avec les hôtels),

3 chargé.es du premier accueil,

3 juristes,

2 secrétaires d'accueil

et 1 assistante administrative.

Les 3 chargées du premier accueil – dont une que j'ai interviewée, P. (1^{er} entretien en ANNEXE) - reçoivent les premiers arrivants à qui elles/ils vont fournir des informations concernant la procédure d'évaluation qui va être lancée pour prouver la minorité que le jeune invoque. Ce délai prévu à 5 jours peut être augmenté jusqu'à 45 jours aujourd'hui. Cette évaluation sociale est conduite selon un référentiel qui a été défini par un arrêté et qui s'appuie sur des entretiens, dans un cadre pluridisciplinaire et en langue maternelle. Elle est complétée par la présentation des papiers d'acte d'état civil que la police aux frontières peut être amenée à vérifier et en dernier lieu une expertise médicale peut se rajouter si la minorité est difficile à justifier. Elle doit offrir au jeune les garanties d'accès à sa demande mais cette période de l'évaluation est une période de fortes tensions. Elles/ils doivent faire preuve de chronologie établie dans leurs récits mais cela est bien souvent incompatible avec leurs vécus et leurs souffrances psychiques. En effet, les innombrables obstacles et violences qu'elles/ils ont subi, depuis leur départ du pays d'origine à leur arrivée ici, favorise une confusion totale des repères spatio-temporels et amener à décrire un récit pour le moins obscur, non daté, non précis pour les lieux, les rencontres, les événements qu'on leur demande de décrire. La confusion peut être totale. C'est pourquoi les 3 référent.es en charge du premier accueil vont aborder le récit et commencer même à prioriser certaines dates ou lieux pour éviter que tout se mélange. Ces rendez vous sont aussi l'occasion de donner les explications de la mise à l'abri jusqu'à confirmation de leur minorité mais aussi d'être présent.es pour la gestion des problèmes quotidiens (RDV médicaux à 7/7, radio poumons au centre de santé, repérage des différents lieux dans la ville...). Les jeunes peuvent vite se confier et les référent.es entendre la détresse et les angoisses, mais aussi leurs désirs rapides de prendre ou reprendre le chemin de l'école, de rencontrer d'autres jeunes...

P. raconte ses moments de satisfaction lorsqu'elle remarque chez ce public une tentative « *d'apaisement, de lâcher prise, de joie même une fois que la mise à l'abri a été effectuée. Leur*

procurer une pause et leur offrir un moment de répit pour répondre à leurs besoins...Leur proposer un lieu de repos sans les dangers de la rue ...ce qui est motivant également c'est qu'elles/ils nous voient comme des personnes ressources, un appui dans leur quotidien. On se sent utile dans notre combat à lutter contre les formes d'inégalité auxquelles elles/ils sont confronté.es tous les jours. En tout cas, les jeunes nous le font reconnaître. Ce n'est pas le cas des institutions qui laissent s'épuiser les équipes sur le terrain...et du coup qui ne valorisent pas notre travail. Il n'y a pas de reconnaissance. »

Cette équipe se réunit tous les jeudis matins avec un ordre du jour bien chargé. L'objectif est de mettre en place la cohésion des parcours, et de parler des difficultés concernant les professionnel.les au quotidien. Il n'y a pas vraiment de place à la supervision d'équipe. Le temps est compté et les heures hebdomadaires bien chargées.

La référente santé (et une deuxième depuis Juin 2018) accompagne les jeunes accueilli.es dans le dispositif dans un parcours santé. Accompagne ? Elle n'est pas en mesure de le réaliser pour tous les jeunes car il y a un surcroît de travail quasi permanent. Il a été convenu que l'AGECSA – Association de Gestion des Centres de Santé- missionnée par le département, réaliserait pour la/le MNA de 15 à 17 ans, orienté.e par l'ADATE dès son arrivée, un bilan de santé complet, à raison de 1h pour chacune des 2 consultations prévues dans ce cadre, à condition de l'ouverture des droits (PUMA, AME..). Cette notion d'ouverture des droits sociaux a cependant été le fruit d'un quiproquo (la nécessité de droits sociaux ouverts pour la réalisation des bilans de santé n'a pas été prise en compte dans la rédaction de la convention 2017 AGECSA/Département) qui a empêché de mener sereinement cette mission auprès des jeunes. L'AGECSA a souhaité bénéficier de cette erreur pour rendre accessible à toutes et tous les mineur.es ces bilans de santé pour 2017/2018, mais le Département a seulement reconnu et compris l'erreur et s'en est excusé. Par conséquent, 46 jeunes sur 50 avec droits ouverts, ont bénéficié de cette mesure. Ouvrir des droits relève d'une tâche fastidieuse, génératrice de temps et de frustration car là encore le département ne met pas les moyens à la hauteur des besoins.

Outre ces bilans de santé, la question de la santé des femmes pour ces jeunes filles, dont certaines peuvent avoir subi des violences sexuelles ou des relations non consenties avec viols, est un souci bien ancré chez la référente santé. Celle-ci oriente et accompagne des jeunes filles vers des consultations gynécologiques au Planning Familial, qui reçoit gratuitement les mineures, ce qui a facilité les conditions d'accès. Lorsque les jeunes filles arrivent au Planning (Gambetta et Prémol) elles sont accueillies dans un premier temps par la CCF qui explique le lieu dans lequel elles se

trouvent (les professionnelles du lieu, les conditions d'accueil et de prise en charge, le cadre des consultations et des entretiens, les thématiques que l'on peut aborder ensemble lors des consultations et des entretiens et le travail d'accompagnement que l'on peut effectuer avec celles qui le souhaitent...) et comment la consultation à venir peut se dérouler. Ce temps d'échanges entre la mineure et la CCF peut se faire aussi, en partie, avec la référente santé.

Ce premier contact est primordial car il peut déclencher un accompagnement par la suite pour ces jeunes filles. Les jeunes à leur arrivée à l'ADATE, lorsqu'il/elles sont reçues par la/le référent.e du premier accueil, reçoivent une multitude d'informations. Elles/ils n'ont pas la capacité psychique à tout absorber et ne peuvent pas mettre de côté le caractère urgent de leur situation qui prévaut à ce moment là pour les procédures de minorité à mettre en place. Ce n'est pas à ce moment là de la rencontre que les informations sur le Planning Familial sont données mais plutôt pendant un entretien santé où l'orientation peut se passer si quelque chose a été repéré. Quand les référent.es de l'ADATE reçoivent les jeunes les premières fois et que le lien se tisse, elles/ils perçoivent parfois l'indicible... Lorsque c'est une jeune fille, les pensées peuvent vite s'orienter vers des violences subies, notamment sexuelles et donc autour du corps, corps en développement, en mutation, corps abimé, morcelé, corps objet... Les professionnel.les sont là alors pour guider vers le Planning en pensant au volet santé, clinique de premier chef (examens gynécologiques, dépistage, contraception) mais en abordant la consultation à deux voies, on s'aperçoit que ce n'est pas toujours cette première fenêtre qu'on ouvre ... Il y a besoin de dire, de prononcer des mots sur des actes, de parler de CE CORPS, interne et externe...

Toutes les jeunes filles qui entrent dans le dispositif de l'ADATE en attente de leur minorité et en confirmation de leur minorité, donc jusqu'à leurs 18 ans sont hébergées dans des familles. En amont de la confirmation de la minorité, ces familles sont indemnisées (une indemnisation par jeune hébergé.e), par un financement de l'ADATE. Elles passent une convention avec l'ADATE qui les engage à des rencontres régulières et à échanger sur des difficultés que chaque partie pourrait rencontrer au quotidien. On est dans le dispositif d'accueil d'urgence. Une fois la minorité confirmée, l'ASE prend en charge l'accueil et l'hébergement, également au sein de familles d'accueil, qui relèvent d'un agrément de la protection de l'enfance. Le suivi éducatif est assuré encore par l'ADATE. C'est ainsi que les référent.es se retrouvent parfois à accompagner une soixantaine de jeunes ! Ce dispositif d'accueil au sein des familles fonctionne depuis longtemps en Isère pour héberger des mineur.es en charge de l'ASE. Il y a toute famille comme il y a toute mineure. C'est un apprentissage dans une nouvelle vie pour chaque partie. Parfois il y a des situations de manque (cadre, attention, empathie ou bienveillance...) et parfois il y a de belles

rencontres où les jeunes en trouvant un refuge sécurisant, vont se déployer et psychiquement et physiquement. L'ADATE, au mieux, essaie de conjuguer les demandes avec les offres. Les jeunes filles hébergées se retrouvent un certain nombre à proximité de l'antenne Prémol et c'est aussi dans cette configuration que les orientations ont été pensées.

Faire jouer la proximité même si c'est pour un temps défini.

C'est ainsi, qu'avec tous ces paramètres réunis, les choses ont pu se réaliser entre l'ADATE et le Planning Familial, notamment l'antenne de Prémol/Village Olympique. La rencontre entre la référente santé, en accompagnant des jeunes, et moi-même, motivée et volontaire à créer un espace de paroles et de prise en charge particulier pour ce groupe a permis ce qui a suivi, à travers *des Causeries* que je vais développer dans la deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE : Causeries entre filles

Cette deuxième partie sera donc consacrée à l'exposition de la mise en œuvre des séances collectives, nées des rencontres entre professionnelles de l'ADATE et du Planning Familial de l'antenne Prémol, principalement Nizama T. et moi même. Je rappelle que la référente santé, qui suit les jeunes pris.es en charge par l'ADATE (au total en 2018, environ 770 jeunes ...!!) porte un intérêt tout particulier aux partenaires professionnels de la santé sexuelle.

Pour des raisons essentielles :

- Tout individu doit pouvoir accéder librement, gratuitement et confidentiellement aux informations en matière de santé sexuelle afin de favoriser et d'améliorer ses choix dans une visée d'autonomisation
- La sexualité est une affaire intime et doit être traitée par des professionnel.les compétent.es en la matière, avec les savoir faire et savoir être adaptés
- A ces âges, les conséquences des prises de risques peuvent être graves sur la santé physique et psychique de l'individu, d'autant plus si il n'y a pas eu consentement.

Nizama T. est consciente que certain.es font faire un court séjour au sein de la structure et qu'il est alors indispensable d'aller au plus près des interrogations de ce public, questionnements suggérés ou pas, dans l'urgence ou pas.

En parlant avec son équipe, la référente santé, veut que ces jeunes puissent accéder à un lieu ressource ...autre que l'ADATE. Les emmener vers un lieu identifié, c'est ouvrir des frontières et des possibles pour prendre soin de la santé de leur corps, de leur intimité... mais aussi pour venir parler de leurs doutes, de leurs craintes, de confronter des idées reçues rapport à la rencontre à l'autre, de mieux comprendre les rapports entre femmes et hommes et de questionner la notion de genre : leur permettre d'échanger sur ces questions de rapport au monde entre elles et eux dans un lieu pour elles/eux, et d'oublier quelques temps leur quotidien axé sur les besoins vitaux.

Avant la rencontre autour de ce projet, je me questionne :

« *Comment dois-je aborder les séances ?* »

- Dois-je faire l'impasse sur des troubles auxquels certain.es auraient pu être amenés à vivre et qui serait difficile - et du coup inadapté - à développer dans une des séances comme celles-ci. Ce n'est ni le lieu ni l'objectif des séances.

- Dois-je éviter les échanges sur les représentations genrées ?
- Faut-il évoquer ou ne pas évoquer certaines pratiques sexuelles qui pourraient heurter une approche culturelle ? un vécu traumatique ? une histoire de vie ? Ces jeunes sont né.es dans d'autres pays, culturellement et socialement différent de la France, sont donc issu.es d'une culture dans laquelle elles/ils ont été immergé.es depuis leur naissance et ont *débarqué* en France sans connaissance des codes inhérents à notre société.

Comment vais-je préparer ces interventions qui, du reste, je le pressentais, pouvaient répondre à une forte attente des référent.es socio-éducatifs qui encadrent ces jeunes ? Quels contenus vais-je intégrer pour une séance qui réponde à mes objectifs premiers c'est-à-dire : établir un lien de confiance, créer un espace de réflexion et liberté de paroles, proposer une relation interactive autour des questions liées à l'intime, à l'estime de soi, au corps.

Toutes ces questions se mêlent et bousculent mes habitudes de travail.

Pourquoi ?

Pourquoi précisément auprès de ce public ?

- alors que je suis en lien avec d'autres jeunes qui sont soit *cabossé.es* par la vie lorsque je travaille avec des équipes de l'éducation spécialisée (le CODASE ou l'APASE), soit dans un rapport à l'autre et à l'adulte avec des marques de provocation, découragement ou d'irrespect. Les animations auprès de ce public jeune sont compliquées à maintenir dans un certain cadre parce que ces jeunes remettent en question sans cesse nos lignes, nos orientations, nos objectifs, nos contenus et donc, le sens de nos séances.
- alors que je suis en lien avec des adultes, en groupe mixte ou non mixte, qui connaissent des réalités de vie complexes et violentes, proches du mode de survie.

Après réflexion, je dirai que bien entendu, en plus de nos engagements de base à accompagner ce type de public, qui est repéré comme un public cible, il ya sûrement chez moi deux sentiments mêlés : **culpabilité et réparation**.

Coupable en tant que citoyenne française d'assister à une réponse insatisfaisante de notre gouvernement face à la politique migratoire en général, jusqu'à dire à une non-assistance à personnes en danger, coupable de regarder inlassablement les médias déferler leur lot de chiffres et de tragédies au quotidien.

Coupable de constater le non accueil de personnes en grande détresse et qui cherchent refuge en Europe...et parmi elles des jeunes filles et garçons, qui arrivent seules dans des lieux qui représentent un monde flou. Dit en d'autres termes que ci-dessus, Yves Cusset le formule ainsi dans son ouvrage à visée philosophique, Réflexion sur l'accueil et le droit d'asile : « Il y a comme une évidence morale de l'accueil. Au-delà de l'élan compassionnel, l'émotion ressentie, face aux images des migrants...trahit probablement une sensibilité élémentaire où s'entremêlent deux registres différents mais symétriques : la sommation de répondre à l'appel de ceux qui sont exposés à une vulnérabilité inédite et la honte du confort dans lequel nous sommes installés. » Autrement dit : **Responsabilité pour autrui et honte de ne pouvoir lui faire une place.** Deux choses qui peuvent parfois se combiner. Mais aussi «deux éléments premiers de ce qui peut faire de nous un sujet moral. »

Par conséquent agir auprès de ces jeunes c'est un peu comme **réparer cette politique de la honte et de la fermeture mais c'est aussi les guider** et leur montrer comment ça fonctionne dans un territoire où elles/ils ont été accueilli.es, parfois malgré eux, comment on facilite sa relation à l'autre, comment on apprend les codes dans sa nouvelle vie.

Nos motivations et réflexions réciproques nous amènent à réfléchir à la forme de ces séances, c'est-à-dire « penser à concevoir un espace de paroles autour des questions de sexualité, du corps, du champ des désirs mais aussi des représentations Femmes/Hommes, tout en prenant en compte le dispositif et le contexte dans lesquels elles sont placées ? Les jeunes filles ont presque toutes connu un parcours chaotique, sans doute douloureux, parfois traumatique

Après discussions, nous proposons un cycle pour les filles dans un premier temps. L'âge des filles se situe entre 16 ans et demi et 18 ans.

Le choix de la **non mixité** s'impose parfois. Parler du corps, de son corps, de relations affectives et sexuelles, du sentiment amoureux ou de violences subies ... peut générer de l'anxiété, de la gêne, du silence, de la honte...en fait, un grand nombre de ressentis et de sentiments peut co-exister. Il est nécessaire de préserver l'espace dans un cadre sécurisé où les regards seront -peut être- moins soumis à des rapports de force compte tenu des rôles différents et hiérarchisés qui régissent nos relations entre les sexes...Les paroles entre pairs peuvent favoriser l'émergence d'une solidarité et d'une complicité au regard de situations qui peuvent faire écho à des situations vécues.

Nous décidons que la formation de ces groupes de filles repose sur **le volontariat** en premier lieu. Nous émettons également la possibilité d'orienter une ou des mineure.s par la référente santé de l'ADATE et/ou par les référent.es des jeunes qui auraient repéré une fragilité ou un besoin, exprimé ou non, autour de la sexualité chez une mineure.

Le volontariat est essentiel car il repose sur la non intrusion de l'autre (de la/du professionnel.le) en matière d'intimité. Mais, on sait qu'il est compliqué pour certain.es jeunes de venir de leur plein gré auprès de professionnel.les dont ils ont du mal à repérer les missions... et en plus pour parler de son corps et aborder des questions liées à la sexualité... Ne nous connaissant pas, elles ne peuvent penser au soutien qu'on peut leur proposer ni à la façon dont on peut les accompagner.

A ma charge de chercher et définir les outils et supports adaptés pour cette séance.

L'atelier est proposé aux mineures lors d'entretiens de suivis sociaux ou de santé. Donc celles qui le souhaitent, s'inscrivent et viennent. A l'ADATE, les référent.es sont proches des jeunes et sont souvent l'oreille et l'épaule pour rassurer, conseiller et soutenir mais elles/ils ne peuvent pas toujours tout absorber.

Comme très souvent, lors d'animations collectives, la constitution du groupe n'est jamais certaine...ni aussi fidèle à ce que nous pouvons l'imaginer lorsque nous concevons le projet... et ce, presque jusqu'à la dernière minute. Cette étape doit tenir compte des parcours chaotiques, inscrits dans des espaces temporels différents de ce que parfois nous pouvons proposer. Parfois s'inscrire dans une durée n'est pas adapté : une question qui se pose à un moment précis n'est plus d'actualité quelques jours plus tard... pour diverses raisons.

Pour moi, c'est une question de souplesse et d'adaptabilité.

Nous convenons également de la présence, pendant l'intervention, des référentes sociales qui accompagneront le groupe, si la majorité du groupe est d'accord pour ce choix.

PREMIER GROUPE : Mardi 17 Avril à 10H.

6 filles et 2 accompagnatrices sont présentes.

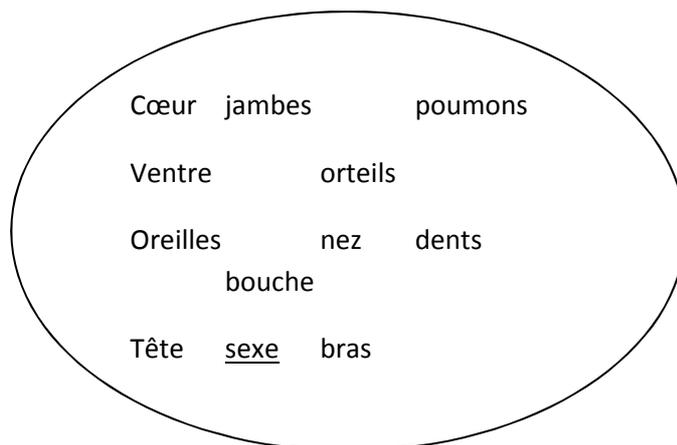
Je rappelle le cadre de la confidentialité et de la prise de parole en son nom.

On fait un rapide tour de table pour mieux se connaître. Je leur demande de quelle façon elles ont eu accès à cette séance... comment cela leur a été proposé, annoncé ? Et s'il ya des questions avant de commencer...

J'explique ma fonction, mes missions et ce qu'est un centre de planification. J'explique l'historique de l'association et des mouvements féministes de l'époque... en rappelant les différentes luttes qu'ont dû mener femmes et hommes jusqu'à aujourd'hui.

Je propose sur la table des affiches concernant les thématiques qui peuvent être abordées dans un CPEF et que chacune peut commenter... mais je vois que le groupe ne réagit pas aussi dynamiquement que prévu : Une est avachie sur sa chaise, semble très fatiguée, deux autres semblent intéressées et une autre dort sur la table, enfin je suppose... je la laisse ainsi car c'est parfois un petit moment de lâcher prise, et pour certaines, il y en a peu ... deux autres parlent dans leur langue, elles semblent bien se connaître, du même endroit d'origine sûrement. Oui, d'ailleurs c'est ce qu'elles me confirment. Je ne sens pas d'ouverture à poser des questions ... mais plutôt à se laisser guider par le fil de mes paroles.... Je propose de parler du corps et pour cela je leur demande de me lancer à la volée des mots autour du corps de la femme et de l'homme, façon braimstorming.

Je note sur un paper board :



Je souligne sexe et on essaie de continuer à inscrire tout ce qu'elles peuvent avoir en tête... autour de ce mot :

pénis durcir règles
enfant ventre vessie

verge	caresses	souffrir	
grossesse	bébé	mère	fesses
	utérus	clitoris	glaires

Certaines froncent les sourcils à l'écoute de certains termes...soit elles ne les comprennent pas, soit elles ne les connaissent pas... mais elles ne sont pas choquées d'entendre ou de dire.

On reprend tous ces termes et on les place sur une silhouette homme et femme grandeur nature.

Puis au fur et à mesure les langues se délient et les endormies se réveillent...La curiosité, l'intérêt et la participation s'activent.

VENTRE : elles le situent sur l'organisme et y englobe tout l'appareil génital de la femme. Je détaille avec elles ce qui correspond au sexe de la femme et à l'aide d'un support – dont je me sers auprès de beaucoup de personnes enfants, adolescent.es et adultes – qui représente en 3 D l'appareil génital interne de la femme (ovaires, trompes, utérus, vagin) elles découvrent leur intérieur... C'est un moment important car elles disent qu'elles ne « *savent pas...* », elles *n'ont jamais appris exactement...*», « *en fait, on parle pas de ça...* ».

Ça, étant le mot communément utilisé comme substitut pour mentionner ce qui touche au sexe et à la sexualité, dans toutes les langues et chez tout public.....

Cet espace de d'échanges, qui n'est pas qu'à sens unique mais plutôt un va et vient de questions/ réponses aux demandes mais aussi un temps de réflexion et de petits débats entre elles –informels ou pas- dans lesquels se jouent des échanges de savoirs et de vécus avec anecdotes...

Cette forme facilite l'accès à l'information dans une configuration précise. La vigilance du cadre permet également de libérer la parole chez certaines et/ou de renforcer certaines compétences chez d'autres...

Cette dynamique d'échanges correspond fondamentalement à *la marque de fabrique* de l'exercice de mes missions, à savoir : placer la personne au cœur du dispositif de ses paroles et de ses apprentissages. Cette dynamique accompagne la mise en commun des savoirs partagés, favorisant la construction collective de nouveaux savoirs (savoir agir, savoir être...). Cette démarche **d'éducation populaire** encourage le débat, les questionnements et la confrontation des différentes perceptions d'autant plus avec ce public qui est issu culturellement d'autres sociétés, dont les codes ont été identifiés différemment. Cette richesse de débats permet de prendre conscience, au rythme de chacune, que la sexualité peut être source de bien être, d'épanouissement, de choix assumés ou bien de difficultés, d'empêchement ou de souffrance.

Simultanément, deux écrivent les différents mots sur une feuille. Une autre me demande si j'ai une feuille pour dessiner ce qu' « *j'ai à l'intérieur...avec tout ce qu'on a dit...* »

Les interrogations commencent au fur et à mesure de l'avancée des dessins....

« *J'ai pas bien compris comment le sexe du garçon il peut entrer par là... et d'abord comment on sait que c'est par là ? et puis ça me paraît trop petit et du coup ça doit faire mal, non....? » « mais non lalala... ça tu le sais... » « Comment tu veux que je sache ? quand on m'a rien dit dessus...Chez nous on parle pas de ça. Et en plus le sexe il peut être gros... » Rires « ah !! c'est pour ça qu'on crie... la femme, c'est parce que ça fait mal ? » « Moi, j'ai souvent mal au ventre, pendant mes règles et aussi quand je les ai pas ...là maintenant j'ai mal au ventre...et des fois je suis fatiguée... » « Oui c'est vrai ça, les règles...ça fait trop mal... » « Et si des fois on n'a pas ses règles ? c'est normal ? » «ça veut dire que t'es enceinte. » « ah bon ? mais moi j'ai déjà pas eu mes règles et j'étais pas enceinte...je sais ça quand même ! » «Non mais si un jour je suis enceinte...le bébé, je pourrai pas le tuer... » « oui mais nous on n'a pas le droit de tuer le bébé, ou de faire ce que vous dites...IVG... chez nous c'est pêché...»*

...

Les jeunes filles semblent plus à l'aise en fin de séance à parler autour du corps, de ce qu'elles ont ressenti lors d'un cycle ou même à parler de leur situation personnelle. A chaque fois, les échanges se font dans le respect et dans le non jugement, sans moquerie... y compris pour celles qui ne savent pas et qui apprennent des expériences des autres.

La séance se termine. Il est 11H45. Même si nous avons abordé que brièvement les dimensions VIH/IST (Virus de l'immunodeficiencie Humaine/ Infections Sexuellement Transmissibles) contraception et consentement, il me semble que le ressenti général de la séance est satisfaisant. Les jeunes filles sont souriantes – sauf une que je recevrai à la suite, après m'avoir encore répété ses douleurs au ventre ...Elles me disent que « *c'était bien d'avoir pu échanger entre nous* » et qu'avec le partage de savoirs et vécus de chacune, l'isolement se fait moins ressentir. Elles me demandent de refaire une séance. Je leur propose d'y réfléchir avec leurs accompagnatrices mais je les informe aussi, qu'à tout moment, elles peuvent se rendre ici seule ou accompagnée pour poursuivre notre causerie... Je leur rappelle que le but de notre rencontre était aussi de repérer ce lieu et qu'elles seront toujours accueillies avec respect...Faire cette démarche individuelle c'est renforcer ses capacités à déterminer ses choix et du coup évoluer vers plus d'autonomie. Cet objectif pourrait paraître ambitieux aujourd'hui pour ces jeunes filles dont certaines peuvent se trouver dans des situations complexes et inconfortables mais en même temps nous devons les emmener vers cette prise en charge d'elles mêmes. Elles/ils sont les adultes de demain. Elles/ils ont besoin d'aimer et d'être aimées et les accompagner dans ce processus c'est leur garantir « de décider librement de leur sexualité dans le respect de soi et de l'autre ».

DEUXIEME GROUPE : Jeudi 3 Mai à 14H

5 jeunes filles et 2 accompagnatrices.

On s'installe dans la salle d'attente du centre de planification qui est soi un lieu assez intime et bien identifié autour des thématiques qui peuvent être abordées entre les usager.es et les professionnelles du lieu. Aujourd'hui ce lieu est fermé au public pour cette animation.

On est en cercle. Je rappelle le cadre de la confidentialité et de la prise de parole en son nom.

Je dispose sur la table basse des figurines exprimant des émotions. Je leur demande de choisir l'émotion qui correspond le mieux à leur état du moment. Pour que chacune puisse se présenter, je leur demande d'expliquer leur émotion et de nous révéler l'origine de leur prénom si elles la connaissent. Cette façon permet de faire lien entre elles et de se rendre compte que pour un même prénom parfois les attentes des familles ont pu être différentes. Dans ce groupe toutes savent à quoi leur prénom fait référence (nom d'une défunte, d'une tante, d'un jour de cérémonie religieuse, d'une personne publique...)

J'explique ma fonction, mes missions et ce qu'est un centre de planification. J'explique rapidement l'historique de l'association et des mouvements féministes de l'époque... en rappelant les différentes luttes qu'ont dû mener femmes et hommes jusqu'à aujourd'hui. Puis je les laisse s'imprégner du lieu et des affiches qui le meublent.

Ce groupe est assez vif et enthousiaste autour de la dimension de de la contraception. C'est l'occasion de faire un petit retour en arrière sur l'appareil génital de la femme, avec mon support du sexe féminin en 3 D, et d'expliquer donc le fonctionnement d'une contraception.... Pour enchaîner rapidement sur : « *Qui prend la contraception ? Qui est concerné ? Pourquoi on prendrait une contraception ? Et laquelle ?* »...« *C'est pas juste car c'est nous qui avons le bébé ... et le garçon, il peut partir quand il voit qu'on est enceinte...* » Expliquer c'est juste/pas juste... oui, mais par le prisme de la responsabilité de chacune et chacun dans une relation qui peut entraîner un rapport sexuel, et sans protection...une grossesse possible et des risques liés aux IST. Comment, à partir de l'information qu'on a reçue, on devient responsable de ses choix y compris si on flirte avec les prises de risques sexuels... (même si entre femmes et hommes nous ne vivons pas de la même façon la question des risques sexuels : grossesse non prévue, infections,

violences....). Le groupe a du mal à réaliser comment peut agir un moyen de contraception donc je reparle de l'anatomie. « *ah mais c'est petit comme ça ? mais je comprends pas là...le bébé... il fait comment pour grandir ?... mais c'est le même endroit pour le rapport et pour l'accouchement ???* »J'explique un petit exercice ludique avec le Trapennum. C'est une caisse en bois avec 4 ouvertures rondes sur chaque face et par équipe de deux, elles doivent essayer de retirer le même moyen de contraception et le décrire avec ce que l'on connaît. Ça provoque quelques fous rires et une dynamique de solidarité.

« *Mais vous avez vu aussi des garçons ? et qu'est ce qu'ils disent ? Vous parlez de ça aussi ?* »
« *Moi je dis que les garçons ils sont pas très mature... ils pensent pas comme nous enfin moi ceux que j'ai vu et un peu discuté avec, à l'ADATE. On dirait des bébés* » « *Non mais moi j'aime bien causé entre nous parce que je me sens pas de parler avec des garçons sur le sexe. C'est comme ça j'ai pas l'habitude...* » « *Mais en vérité, qu'est ce qu'ils vous disent ?* »... « *Ah bon ? vous croyez qu'ils ont des sentiments ?* ». Cet échange nous donne l'occasion de parler des différents types de relations qu'elles connaissent mais aussi d'aborder les représentations du féminin et masculin, que l'on construit très tôt, et de faire un parallèle entre ce que certaines ont intégré culturellement de leur pays d'origine et ce qu'elles ont pu observer dans la société d'accueil. Ces questions/réponses permettent de se rendre compte que les femmes n'ont pas la même place sociale, la même autonomie, ni le même pouvoir que les hommes ou qu'entre les femmes elles mêmes, dans toutes les sociétés. Mais derrière leurs interrogations sous tendent la relation filles/garçons, le sentiment amoureux, la curiosité du rapport sexuel et l'angoisse des premières fois. Un petit dialogue à bâton rompu se crée entre celles qui osent aborder leurs expériences...à travers les témoignages de copines, et les autres qui les questionnent pour en savoir un peu plus. C'est assez drôle car elles rient beaucoup mais rien n'est moquerie. Je ne sais pas qui dans ce groupe des filles a connu des violences mais en tout cas, dans cet espace temps flotte un air de légèreté, de rires et d'excitation, de complicité et de chaleur humaine. Parler des rapports sexuels permet une multitude de débats sur la première fois et sur comment on sait : « *si c'est la bonne fois ? si on se trompe pas ? si on saignait pas ? si on peut être enceinte la première fois ? si on a un enfant dans le ventre ? si on a une maladie ? si on n'a pas de capotes ?* »...

Moins fortement que les questions du groupe précédent mais tout de même faisant écho aux groupes des 18 garçons auprès desquels je suis intervenue à la résidence des jeunes travailleurs en Novembre 2017, Janvier et Février 2018, je remarque que ces jeunes n'ont pas de préoccupations si différentes d'autres jeunes que l'on rencontre ailleurs autour des questions de la rencontre avec l'autre, de « *comment je fais pour trouver mon mari... ma copine ?* ». C'est un souci redondant

que j'ai entendu chez certains garçons de la résidence, comme s'ils se retrouvaient dans l'incapacité à répondre aux assignations culturelles et sociales issues de leurs références et codes originels à savoir que c'est au garçon de faire le premier pas, à l'homme de ramener l'argent à la maison et de protéger sa famille...autant d'injonctions à des rôles hiérarchisés entre les sexes et qui, s'ils font défaut, peuvent provoquer des manques et des souffrances et peut être raviver certains traumatismes liés au départ, au parcours et/ou à la situation actuelle. Mais ces questions font aussi partie du caractère juvénile, de tout.e adolescent.e qui prend conscience de sa maturité, de son corps, du regard qu'il pose sur l'autre, de la recherche amoureuse et sexuelle La complexité de leurs parcours, les traumatismes de leur vécu, les contraintes de leur intégration, laisseraient «à penser qu'elles/ils ne sont pas des enfants comme les autres mais peut être/sûrement que certain.es d'entre elles/eux souhaiteraient le devenir⁷», pour être la preuve d'une réussite d'intégration dans la société d'accueil.

La séance se termine. Il est 16H20. Autour d'un verre, on clôt la causerie qui aura été un beau succès car en chœur elles disent qu'elles ont « *appris plein de trucs...qu'il faudrait refaire... mais avec les garçons...pour confronter les idées et les choses qu'ils pensent* ». Toutes ont l'air plus apaisées car ont pu avoir accès aux informations nécessaires. Deux d'entre elles nous confient qu'elles vont prendre RDV avec la sage femme pour la contraception.

Je prends note avec les deux référentes, que pour la suite de notre partenariat, nous pourrions réfléchir à construire un groupe mixte à la rentrée, dans la durée....

⁷ Mineurs Non Accompagnés en France. Quelles évolutions en 20 ans, de Angelina ETIEMBLE dans Ecart d'Identité N° 129, p 8 à 13

CONCLUSION

Les milliers de bateaux de fortune, petits radeaux de planches et de matière plastique non équipés pour traverser les mers et accepter trois fois plus de gens que ce qu'il n'en faut pour tenter une arrivée saine, ne sont pas tous « sauvés » par les navires humanitaires au delà des eaux de la Lybie.

Les rescapé.es sont refoulé.es aux portes de l'Europe (Italie, Malte, France), les autres échouent sur nos plages, corps meurtris et inertes sous nos yeux...(choc émotionnel international de la photo d'Aylan le 3 septembre 2015, mort sur la plage turque).

Symbole de notre consternant immobilisme en matière de prise en charge à l'échelle nationale et européenne sur la question des migrations....

A voir défiler les bateaux de secours des migrant.es à travers les mers (notamment la Méditerranée), à voir s'ériger des murailles de barbelés ou de béton (Espagne, Italie, Slovénie...) à voir grossir des centres de rétention dans des zones de no man's land, à voir se multiplier des zones « franches » aux frontières...tous ces espaces représentent les symboles de la gestion de la crise migratoire en Europe. Face à ce déni technocratique qui vient effacer nos valeurs humaines d'hospitalité et d'accueil, de plus en plus de citoyen.nes se mobilisent, s'engagent dans le combat au fur et à mesure que les gouvernements se durcissent et ferment leurs frontières. Michel AGIER en introduction de son ouvrage « Les Migrants et nous » rappelle un moment de l'histoire de la politique européenne par le prisme de l'Allemagne et de ses prises de position courageuses et décalées face aux autres états européens en 2015. En effet, il souligne que les divers engagements citoyens en Europe se seraient « accélérés » sous l'impulsion de la politique allemande d'ouverture dans « le respect de la dignité de chaque être humain » d'Angela MERKEL. « La nation allemande s'est instituée en refuge, en dépit de l'Europe » nous rappelle Yves CUSSET. Mais cela n'a pas duré puisque en 2018, cette prise de position allemande se détourne de ces fondamentaux. La chancelière, aux prises d'une politique de cohésion nationale, doit annoncer une stratégie de recul, qui est également appuyée par l'opinion public, devenue de plus en plus hostile face à ces arrivées nombreuses des étranger.es.

Les étranger.es, les autres qui ne sont pas comme nous, européen.nes, occidentales.aux et qui nous font peur ? Que nous considérons comme intrus, comme envahisseur parce que différent.es ? Mais différent.es de quoi ? en quoi ?

Ces femmes, enfants et adolescent.es, ces hommes, ces familles n'ont d'autre choix que de fuir alors que bon nombre d'entre elles/eux aurait souhaité ne pas entamer le parcours d'exil. J.M G Le GLEZIO, l'illustre ainsi : « La migration n'est pas, pour ceux qui l'entreprennent, une croisière en quête d'exotisme, ni même le leurre d'une vie de luxe dans nos banlieues de Paris ou de Californie. C'est **une fuite de gens apeurés, harassés, en danger de mort dans leur propre pays.**⁸ »

Michel AGIER développe dans son ouvrage, *Les Migrants et Nous. Comprendre Babel.*, les causes des parcours d'exil et les met en parallèle avec notre position en faveur de l'accueil: « Ces migrant.es et réfugié.e.s ne représentent pas de cause politique collective ... » mais plutôt « une masse d'individus » ne légitimant donc pas une politique d'accueil qui prévaut dans le cas d'un accueil massif (voir les migrations des vietnamiens des années 1980). « Misère, souffrance, malheur viennent plus spontanément » lorsqu'on traite la question de ces déplacé.es aujourd'hui. Ce regard a du mal à trouver écho auprès d'une politique d'accueil assumée par nos dirigeants. « Souffrance et misère » feraient appel dans notre inconscient collectif à un « statut de victimes », donc d'affaibli.es, « de diminué.es ...de sous- humanité », et par extension de personnes qui viendraient profiter d'un système de protection sociale, d'emploi, d'hébergement ... déjà vacillant ou du moins engorgé en France.

Mais peut on réellement laisser entendre le fait que des personnes qui ont traversé des distances incroyables, cotoyé des situations effroyables, vécu des tragédies, au péril de leurs vies viendraient « profiter » de notre système. Encore faudrait-il qu'elles le connaissent, et dans sa complexité, connaître les bénéfices qu'elles pourraient en retirer ? Sûrement que l'attrait pour l'Europe à partir d'Internet, que les réseaux sociaux décrivent comme une douce et fausse réalité, participe à la volonté d'entrer coûte que coûte et fuir guerre et violences, s'installer et disposer d'un lieu sûr où on peut exister en commun avec d'autres. Dans cette errance parfois sans fin et sans compassion, certains n'arrivent jamais à destination. Si nous ne pouvons leur « permettre un accès aux biens sociaux (éducation, justice, emploi...) », comment peuvent-ils ensuite « participer à la vie commune et prétendre à prendre une place », une part dans la société ?

Qu'y a-t-il à répondre à la question autour de l'accueil des migrants « Comment faire face à l'afflux des réfugiés si nous n'avons pas les moyens de les accueillir sur notre sol ? » Cette

⁸ Texte inédit de JMG Le GLEZIO lu le 5 octobre 2017 sur France Inter lors de l'émission BOOMERANG. Extraits en ANNEXE

question, que pose Yves Cusset dans son ouvrage, *Réflexion sur l'accueil et le droit d'asile*, d'un point de vue philosophique, est encore plus fondamentale lorsqu'on s'adresse aux mineur.es non accompagné.es.

Pierre HENRY (Directeur France terre d'asile) écrit en avant propos de la brochure, *Que sont-ils devenus ?* « ...parce que l'avenir des jeunes isolé.es est le nôtre ». J'acquiesce. Elles/ils sont les majeur.es de demain au sein de notre société. Leur insertion sociale, professionnelle, affective, dépend fortement de cet accueil et des conditions d'accompagnement pour les maintenir dans le lien et la relation à l'autre, les soutenir, les protéger.

D'après le rapport d'activité 2017 de la Mission des MNA commandé par le Ministère de la Justice, la France a déclaré 14 908 MNA pour l'année 2017 (contre 8 054 en 2016).

Les filles restent en minorité – soit 4%. Ce chiffre interroge sur les causes et conditions de départ mais aussi et surtout sur les conditions liées au parcours où elles restent des proies faciles en terme de violences et d'esclavage sexuel notamment pour les réseaux d'exploitation de la traite des êtres humains. Ces réseaux probablement font obstacle à la déclaration des mineures auprès de la protection de l'enfance.

La situation nationale reflète celle de l'Isère.

En 2017, 1400 jeunes seraient arrivés en Isère. Face à ce chiffre croissant et même multiplié par 10 en 3 ans, la situation devient difficilement acceptable et possible pour le département de l'Isère et surtout pour les associations qui gèrent ce flux. L'ADATE qui prend en charge ce public en premier accueil et en accompagnement mais « n'en est pas le responsable légal...ce qui complexifie et ralentit certaines démarches importantes pour le parcours de vie du jeune. ⁹»

Malgré la détresse criante des professionnel/les sur le manque des moyens dédiés aux mineur.es non accompagné.es obligeant un combat au quotidien, elles/ils réussissent un grand nombre d'accompagnements permettant ainsi que « certain.es, lentement, redeviennent des enfants, quittent la survie pour espérer vivre de nouveau sans la peur si présente en elles/eux depuis plusieurs mois¹⁰ » et puissent espérer vivre normalement.

⁹ Extrait de l'entretien avec P., référente sociale de l'ADATE. En ANNEXE.

¹⁰ Critique de Bruno GUICHARD autour de l'ouvrage *De rêves et de papiers. 547 jours avec les mineurs isolés étrangers*, de Rozenn Le BERRE. La Découverte. 2017

Ces adolescent.es venu.es d'ailleurs peuvent aussi nous, professionnel.les, politiques et administratifs, pousser à plus de créativité et d'envie, à nous surpasser pour les emmener sur le champ de la meilleure insertion possible et vivre le plus #libre-ment (de) ses choix !!

Sauf que...

début Août 2018, pour certain.es d'entre elles/eux, à Grenoble, cette volonté d'insertion et de redémarrer une vie libre de ses choix sera impossible car le Département de l'Isère et la Préfecture de l'Isère ont refusé l'accord de mesures d'assistance éducative et délivré des OQTF, ne leur permettant « pas de poursuivre leur insertion ni de construire enfin une vie sur le territoire français¹¹ ».

¹¹ Extrait du communiqué de presse des différentes associations qui soutiennent et défendent les revendications d'une trentaine de jeunes à Grenoble. En ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

- Sexualités : Rhizome, juin 2016, N°60
- Dico atlas des migrations de Pierre HENRY et Brigitte MARTINEZ. Paris, Belin, 2013. 95 pages.
(Cartes et atlas permettant de mieux comprendre les migrations à travers l'histoire)
- Et Pourquoi pas ? Portraits de rencontres de APARDAP et photographies de Nicolas MOIROUD. Grenoble, APARDAP, 2013.
(Portraits de 8 personnes en demande de carte de séjour et 8 marraines/parrains républicain.es.)
- Demandeurs d'asile : entre rêve et oubli, paroles d'enfants, sous la direction de Jacques BAROU et les témoignages photographiques de Benoit SCHAEFFER. Paris, SONACOTRA, UNICEF, 2003. 96 Pages
(Récits et témoignages de jeunes dans un parcours de migration, à travers un portrait de
- Avant l'exil, j'étais quelqu'un : paroles de réfugiés, sous la direction de l'APARDAP et illustrations de Elisabeth BRAURE. Grenoble, APARDAP, 2014. 133 Pages
(Recueil témoignages de réfugiés lors d'un atelier écriture de l'APARDAP.)
- Etenesh : l'odyssée d'une migrante de Paolo CASTALDI et Moni OVADIA. Paris, Amnesty International, 2016. BD Illustrations couleur. 122 Pages.
- Bienvenue ! Collectif de 34 auteurs pour les réfugiés. Paris, Points, 2015. 189 pages.
(17 textes de fictions accompagnés d'illustrations d'auteur.es et de dessinatrices et dessinateurs sur l'accueil des réfugiés, suite à l'image sur médiatisée d'Aylan KURDI, mort sur une plage le 3 septembre 2015)
- Réflexion sur l'accueil et le droit d'asile de Yves CUSSET. Editions François BOURIN, SOCIETE. 2016. 135 pages.
(L'accueil en général et le droit d'asile en particulier avec un éclairage philosophique face à cette tragédie contemporaine)
- Les migrants et nous. Comprendre Babel, de Marcel AGIER. CNRS Editions, Paris, 2016.
(Point de vue de l'anthropologue sur ce que nos politiques européennes d'accueil ou plutôt de non accueil peuvent gâcher avec cette attitude de fermeture.)

- Mineurs étrangers non accompagnés, sous la direction de Brigitte TISON ET Juliette LECONTE. Editions l'Harmattan, Populations et trajectoires. Mai 2018. 205 pages.

(Réflexions sur le public MNA : parcours, procédures administratives et juridiques en France, les traumatismes les concernant d'un point de vue de psychologues sur le terrain auprès du public MNA)

- Migrants Mineurs, un tremblement majeur ! Dossier de 77 pages issu de la revue Ecartés d'identité. ADATE. Semestriel N° 129 Janvier 2018.
- Mineurs isolés étrangers à la rue. Comment les protéger ? de Angelina ETIEMBLE. Editions Rue D'ULM. 5 Mai 2010. 53 Pages
(Conférence débat de l'association Emmaüs et de Normale SUP sur la prise en charge des Mineur.es isolé.es étranger.es)
- Centre de ressources en ligne de la plateforme INFOMIE.

Site internet : <http://www.infomie.net>

- Site internet : www.planning-familial.org

Et DVD :

- Les Migrants ne savent pas nager, réalisé par Jean Paul MARI. Vanves, Point du jour, 2016. 52 mn.

(Sauvetage des naufragés entre les côtes de la Sicile et Afrique sur l'Aquarius avec un groupe de citoyens européens autour du capitaine Klaus Vogel)

- Demandeurs d'asile, réalisé par Josée CONSTANTIN. CNC, 1996. 52 mn

(Les réfugiés dans l'attente de la décision de l'OFPPA et les conséquences d'un refus après un recours...au sein d'un CADA à Paris.)

- Nulle part en France, réalisé par Yolande MOREAU. Issy-les-Moulineaux, Arte France Développement, 2016. 30 mn

(Quotidien dans les jungles de Calais et de Grande Synthe en Janvier 2016. Textes de Laurent GAUDE lus par Yolande MOREAU)

- Les Arrivants, réalisé par Patrice CHARGNARD et Claudine BORIES. Paris, CTV International, 2009. 1H53 mn

(Caroline et Claudette travaillent à la CAFDA et face à elles des familles qu'il faut accueillir et accompagner)

ANNEXES

Grilles d'entretien et entretiens - 3

Mardi 26 Juin 2018. Entretien avec P. 2 H.

Quelle est ta formation de base : DUT Socio culturel et licence Anthropologique

Ton âge ? 24 ans

Quel est l'intitulé de ta fonction au sein de l'ADATE ? Accompagnatrice sociale, Chargée du premier accueil

Depuis quand as-tu intégré la structure ? Décembre 2017

Sur quel type de contrat ? CDD

Organigramme de l'ADATE service MNA :

Resp de service (1 Juriste)

12 Référent.es Socio pour les mineur.es confirmé.es

2 Référent.es Santé

3 Chargé.es hébergement (familles et hôtel)

3 Chargé.es du premier accueil

3 Juristes

2 Chargé.es de l'accueil et secrétariat

1 assistante administrative

Quelles sont tes missions - principales ?

- assurer les entretiens du premier jour, à l'arrivée
- Gestion des problèmes quotidiens
- Accueil primo arrivant.es et expliquer la mise à l'abri jusqu'à la confirmation de leur minorité (délai entre 5 jours et 45 jours)
- Accompagnement au pôle santé (7/7, Centre santé Grenoble pour radio poumons pour détection tuberculose)
- Réunion pour les 1ers accueils, en collectif (1/semaine pour une vingtaine de jeunes, leur donner les premières infos, expliquer les entretiens qu'ils et elles auront à suivre, rassembler les documents originaux...)
- Ecouter le récit une première fois

Quel est ton lieu de travail ?

Principalement l'ADATE au centre ville, Place Ste Claire + Déplacements pour divers accompagnements (lieux ressources, santé...)

Quel public dois-tu prendre en charge ? (âge, sexe, origine....)

Combien de MNA ont été pris en charge par l'ADATE en 2017 ? 2018 ?

850 jeunes

Des flux plus importants autour de l'été

Tout jeune qui se présente sur cette plateforme d'accueil

Fournir une attestation de prise en charge pour l'ASE par l'ADATE. L'adate n'a pas de responsabilité légale ; c'est le Département dont c'est la mission)

Depuis début juin, obligation d'accepter les mineur.es de moins de 15 ans

Comment se passe ton quotidien de travail ? Liens avec missions – principales

C'est aléatoire : les lundis, jeudis et vendredis sont souvent des jours chargés

Présence de travail à raison de 7h/jour même si dans le réel on dépasse et en moyenne 5h ou 6h à l'ADATE /jour

Ya t-il des écarts entre ce que tu t'es représentée du poste quand tu as pris tes fonctions et le réel ?

Je ne peux pas répondre car en fait quand on m'a proposé ce poste je rentrais d'une mission bénévole à Calais et je ne me faisais guère d'illusions sur ce type de mission. J'avais plutôt des idées assez concrètes.

Quelles sont les problématiques des jeunes que vous accompagnez ?

Et quels sont les moyens mis en place pour y répondre ?

Lorsque les jeunes partent du pays c'est le plus souvent pour des mauvais traitements familiaux ou sociaux au sein de leur famille ou de leur environnement.

Assez fréquemment la mère est morte et la marâtre n'accepte pas l'enfant de la première union, il y a des violences et mauvais traitements, et parfois des abandons.

Les jeunes sont envoyés à l'extérieur parfois seul.es, ou par les biais de passeurs. Le voyage est parfois long. Quelques un.es arrivent en avion avec des passeurs et sont abandonnés sur le sol français.

Les jeunes des pays de l'Est sont souvent envoyés par leur famille pour échapper aux violences de la Mafia.

Les jeunes filles fuient les mariages forcés ou les mutilations génitales, excisions ou les violences sexuelles.

Ces jeunes sont arrivés parfois sans préparation de ce voyage et ont des graves traumatismes liées aux conditions de départ mais aussi aux conditions d'accompagnement et d'arrivée sur le territoire.

L'isolement, le sentiment d'abandon, les traumatismes des situations de violences vécues...

Parfois on fait appel à la MDA, à la PASS psychiatrique (mais du fait qu'ils/elles sont mineur.es ce n'est pas accepté.), au Planning Familial. Nous manquons cruellement de la connaissance du réseau partenarial.

Quelle est la nature des relations que les MNA entretiennent avec leurs référentEs, celles et ceux qui les accompagnent au quotidien ?

C'est interdépendant des un.es et des autres. Nous n'avons pas toutes et tous la même posture du fait de nos origines, âge, sexe... différents et les jeunes n'ont pas toutes et tous la même attitude envers leurs référent.es.

Moi, personnellement, et du fait que je suis au premier accueil, je peux faire office de grande sœur, cousine... J'ai essayé de vouvoyer les jeunes, qui permet, je le sais parfois de mettre de la distance mais très vite j'ai remis du tutoiement. J'ai à peu près 10 ans de moins qu'elles et eux.

Quels sont pour toi les points motivants dans ta fonction ?

- La relation avec la/le jeune
- Les ressources internes propres à chacune et chacun malgré la dureté de leurs parcours et histoires de vie.
- La satisfaction de voir un parcours qui démarre avec un début de scolarité et l'acquisition des papiers pour démarrer une nouvelle vie
- Leur proposer un moment de pause, de répit face aux difficultés de ce qu'elles/ils viennent de vivre

- Répondre aux besoins vitaux du moment grâce à l'hébergement encadré et à notre présence.

Et les plus délicats?

- Disons les plus frustrations issues des démarches administratives qui vont rendre alors un parcours encore plus complexes et les empêcher de vivre dignement une vie de jeune adulte et adulte.
- Les angoisses à ce *no future* pour certaines et certains.

Pourquoi est-ce nécessaire de proposer aux MNA une information à la sexualité, à la vie affective et sexuelle ? Comment cela s'est pensé ?

L'idée est venue de la rencontre avec la référente sante et toi sur un accompagnement d'une jeune à une consultation médicale au CPEF de Prémol

Avoir en face de soi une personne motivée pour répondre à un besoin et un partenariat ça motive vu que nous n'avons guère le temps d'étayer ce réseau.

Quand la Référente santé est revenue de votre entretien, elle nous a communiqué le lieu et les possibilités de réaliser des animations collectives et ou individuelles autour des questions de sexualité et de vie affective et de relations à l'autre ...

Puis nous avons saisi cette opportunité et accompagné des jeunes pour participer à ces animations.

Nous étions déjà parmi nous très intéressé.es pour penser à offrir aux jeunes des lieux ressources (autre que l'adate) et ainsi leur faire connaître d'autres lieux auprès desquels elles et ils pourraient venir quand elles et ils le souhaitent, pour parler d'autre chose que leur problèmes du quotidien. Cet espace de gratuité, d'écoute inconditionnelle, d'accompagnement et d'ouverture sur les questions de sexualité que tout jeune de cet âge se pose est primordial.

Et puis je pense que traiter la question du genre pour ces jeunes, filles ou garçons est une façon de s'intégrer dans leur nouveau mode de vie. Les rôles, les représentations des figures féminines et masculines véhiculées jusqu'à présent méritent d'être discutées pour la plupart.

Qu'est-ce que tu pourrais dire du rôle de l'ADATE dans ses missions ?

L'ADATE est la plateforme d'accueil des MNA à Grenoble ? Isère ?

-En fait je ne connais pas grand-chose en terme de convention, de missions spécifiques.

Je pourrai dire que l'ADATE et le service MNA est assez isolé avec une mauvaise reconnaissance des autres services de l'ADATE et de autres structures en général, notamment les organismes qui nous gouvernent.

On a du mal à voir une certaine cohérence tout au long du parcours.

C'est un peu une farce : on nous demande faire des accompagnements mais le temps presse et les moyens sont peu développés. C'est l'urgence toujours et.. c'est pas satisfaisant.

Qu'est-ce que tu pourrais dire de l'accueil des MNA à Grenoble ?

(hébergement, liens avec l'ASE, familles agréées...)

L'hébergement c'est compliqué mais il ya des familles impliquées et quand la jeune fille peut trouver un toit et où ça se passe bien c'est chouette. On sent que petit à petit la jeune, se déploie, grandit et retrouve une forme de puissance en elle.

Dans le dispositif d'urgence ya un truc qui va pas, qui ne correspond pas à la demande du jeune surtout si celui-ci ne reçoit pas sa confirmation de minorité. C'est très frustrant pour nous.

MERCI.

Jeudi 5 Juillet 2018. Entretien avec Gwennaëlle. 2H

Quelle est ta formation de base : *Assistante sociale*

Ton âge ? 35 ans

Quel est l'intitulé de ta fonction au sein de l'ADATE ? *Accompagnatrice sociale*

Depuis quand as-tu intégré la structure ? *Août 2017*

Sur quel type de contrat ? *CDI*

Quelles sont tes missions - principales ?

- Accompagnement global autour de la santé, de la scolarité, du lien avec les familles qui hébergent pour les mineur.es reconnu.es
- Un moment important autour de la scolarité de la /du jeune car cela va déterminer bien des choses par la suite. Le CIO prévoit des tests et peut déboucher sur une première année remise à niveau et un choix d'orientation (qui souvent est passé à la trappe car le temps est compté...). Pendant ce temps nous n'oublions pas de continuer les démarches administratives en vue de finaliser le dossier pour le titre de séjour.

Quel est ton lieu de travail ?

- la plupart du temps à Place Ste Claire même si je me déplace pas mal avec les jeunes que je suis pour effectuer les différentes démarches

Quel public dois-tu prendre en charge ? (âge, sexe, origine....

- J'accompagne les mineur.es confirmé.es, filles et garçons confondu.es. Environ 70 Jeunes.

Et Combien de MNA ont été pris en charge par l'ADATE en 2017 ? 2018 ?

- ?
- Je dirai à la louche 800 ...

Comment se passe ton quotidien de travail ?

Liens avec missions – principales

- Je travaille 4 jours et demi. Les jours se ressemblent en terme de charge de travail mais souvent les lundis sont des jours chargés... il ya eu le WE et ces deux jours ne sont pas toujours faciles à gérer pour les jeunes selon où elles/ils sont hébergée.es (WE à venir ou passé)... sentiment d'isolement selon l'histoire de chacun.e....
- Selon les jours je suis assez en lien avec la juriste de l'ADATE ou la référente santé, en fonction de la problématique à traiter de la/du mineur.e que j'accompagne.

Ya t-il des écarts entre ce que tu t'es représentée du poste quand tu as pris tes fonctions et le réel ?

- Oui, je pense que j'avais idéalisé le poste et aujourd'hui je suis assez fatiguée car on court dans tous les sens, on fait des entretiens de suivi à deux professionnelles en même temps dans le même bureau (qu'est ce que ça veut dire de la confidentialité ?) ..
- on est tributaire de la lenteur et de certains dysfonctionnements des Administrations ce qui rend encore plus compliqué le déroulé du parcours de la/du jeune
- je me sens parfois complètement isolée dans mon quotidien et en même temps envahie de trop de choses à accomplir
- J'ai l'impression de bâcler un travail que je sais à l'avance utile et intéressant, un travail pour lequel je me suis investie en quittant mon ancien emploi...
-
- - J'ai quand même, pas de regrets....
- En fait tu l'auras compris, le flux des jeunes qui arrivent est bien trop élevé et franchement on a tous et toutes du mal à y faire face au quotidien.. faut toujours gérer l'urgence et du coup ça me renvoie beaucoup à ma capacité.... ou incapacité... ??? d'adaptation, je ne sais pas... je crois que c'est trop souvent !!!!

Quelles sont les problématiques des jeunes que vous accompagnez ?

Et quels sont les moyens mis en place pour y répondre ?

- Les problématiques du départ du pays d'origine (Afrique) sont le plus souvent liées à des problématiques d'ordre familial :
 - o le père ou la mère – mais surtout le père – se remarie (pour cause de séparation, divorce, mort ou coutumes) et la/le nouvelle/nouveau conjoint n'apprécie pas l'enfant, l'accepte mal et le soumet à de fortes violences
 - o cellule familiale mauvaise, nocive et violente pour l'enfant
- Les jeunes qui arrivent des pays de l'Est ont été envoyés par la famille pour les protéger de la mafia.
- Les jeunes filles se sont enfuies, parfois aidées par un ou des membres de leur famille pour échapper à des violences génitales ou sexuelles, ou mariage forcé. Certaines sont tombées aux mains de prédateurs sexuels et ont été esclaves sexuelles, se sont échappées et ont fui leurs tortionnaires.
- Certaines pathologies qu'on décèle chez un.e jeune peut venir de loin... pas nécessairement liées au parcours de migration et à ses tragédies.
- A l'Adate nous avons un quotidien tellement serré que nous n'avons trop peu de temps pour mieux connaître des partenaires que l'on pourrait solliciter pour aider les jeunes pour un mieux être. Donc on fait avec les ficelles du bord et avec ce qu'on connaît déjà....mais faudrait vraiment chercher du partenariat..... Qui ? ben faudrait embaucher !!!!
- On peut renvoyer à la MDA (Maison des Adolescents), à la PASS Psy, au Planning Familial, le médecin généraliste...l'Association Caméleon... mais bon là je sais pas trop où on est avec eux... et parfois c'est nous qui faisons l'écouter.....

Quelle est la nature des relations que les MNA entretiennent avec leurs référentEs, celles et ceux qui les accompagnent au quotidien ?

- Je dirai qu'on est des personnes ressources, du style grande sœur/grand frère... même parents ...après ça dépend de soi mais faut quand même se protéger sinon... on se fait bouffer... heureusement que notre équipe s'entend bien et que l'on vit certains SAS ensemble... ça évite peut être de craquer trop vite... !!!!
- Quelquefois la relation avec la/le jeune peut être compliquée car sa situation est complexe, son parcours de migration est tragique et la relation à l'autre peut être difficile à se mettre en œuvre (ce qui est logique dans un sens ... !). La méfiance envers l'autre et du coup le rapport peut être biaisé. Ce que je veux dire que faut pas idéaliser la relation, c'est pas toujours facile d'être en lien ... On est deux dans une relation, ne l'oublions pas !!!!

Quels sont pour toi les points motivants dans ta fonction ?

- La relation avec le jeune dans son suivi quotidien, dans ce qui touche ses actes est un vrai moteur.
- L'équipe, même si elle est épuisée, (un turn-over assez révélateur ... tout de même) est une ressource

Et les plus délicats ?

- La non compréhension de la réalité du travail de terrain de la part des institutions. Parfois on se sent dévalorisé par des mesures qui se durcissent et qui ne vont pas du tout dans le sens de notre travail d'appui... et après va l'expliquer au jeune... !!!
- C'est aussi parfois très frustrant... et j'aurai envie de crier contre.. le système et l'injustice. Parfois ya de la tristesse aussi vis-à-vis de certaines situations qui ne semblent pas être prises à leur juste valeur...

Pourquoi est-ce nécessaire de proposer aux MNA une information à la sexualité, à la vie affective et sexuelle ? Comment cela s'est pensé ?

- Quand Nizama t'a rencontré on en a parlé en équipe et je me suis dit (mais bon moi ;;; je suis convaincue puisqu'on a déjà travaillé ensemble ...) que les jeunes avaient besoin d'un espace de Paroles, de lieux ressources pour parler du corps ou de risques liés à des rapports non protégés... elles/ils sont dans ces questionnements de rapport à l'autre avec toute la dimension amoureuse, sexuelle...donc pour leur information c'est important.
- et puis aussi pour qu'elles/ils entendent d'autres discours, autres que le religieux dans lequel un certain nombre est plongé, comme ce qui pourrait leur arriver est un signe de qui Dieu «*C'est Dieu qui veut ...* ». Donc profiter d'espaces de paroles tels que vous l'avez réfléchi c'est aussi ouvrir des possibles... pour elles et eux, pour les faire penser, réfléchir.. autrement.
- ça leur permet aussi de mieux comprendre certaines mentalités d'ici, certains comportements qu'elles/ils n'ont peut être pas été habitués à observer, qu'elles/ils sont peut être choqués de remarquer certains actes dans nos relations femmes /hommes mais aussi adultes/enfants...parler du genre et des relations inégalitaires entre femmes et hommes ça participe aussi à leur insertion dans notre monde...

- Bref et puis quand on les accompagne ça nous apprend à nous aussi !!!!!

-

Qu'est-ce que tu pourrais dire du rôle de l'ADATE dans ses missions ?

-L'ADATE continue comme elle peut face aux restrictions et durcissements de la politique autour de l'asile et la migration. Depuis Décembre 2017, on assiste à une politique de resserrement concernant la délivrance des papiers et des décisions de confirmation de minorité.

C'est de plus en plus inquiétant d'autant que l'Isère et l'ADATE jusqu'à présent comparé à d'autres départements étaient bien placés pour la prise en charge des mineur.es.. mais aujourd'hui, ça fait peur.

Qu'est-ce que tu pourrais dire de l'accueil des MNA à Grenoble ?

(hébergement, liens avec l'ASE, familles agréées...)

- Il ya des familles qui hébergent des jeunes jusqu'à leurs 18 ans. Je crois qu'il ya 310 familles à ce jour
- Il y a aussi la formule « hôtel » pendant 2 ou 3 jours et parfois plus...
- les foyers
- le CATALPA à Voiron, qui est une structure ASE

- L'ADATE réfléchit à de la coloc en appart...c'est une idée à creuser mais voir quels moyens on attribue pour le suivi et quel hébergement

MERCI.

Vendredi 29 Juin 2018. Entretien avec Flore. 2H

Quelle est ta formation de base : Conseillère en Economie Sociale et familiale

Ton âge ? 29 ans

Quel est l'intitulé de ta fonction au sein de l'UMIJ ?

La nouvelle appellation de l'UMIJ est MFI-PHIJ.

Je suis Référente socio-éducative (=RSE)

Qui prend en charge les MNA au sein de la résidence ?

Les RSE mais le lien se fait avec tout le personnel.

Quelles sont tes missions - principales auprès des MNA ?

- Accompagnement dans les démarches administratives
- Suivi médical
- Accompagnement budgétaire
- Conseil dans certains domaines de la vie quotidienne
- Soutien à la scolarité

Comment se passe ton quotidien de travail ? Rythme ? Disponibilité ?

Liens avec missions – principales ?

En moyenne je vois chaque MNA une fois par semaine, souvent le mercredi AM car ils n'ont pas cours.

Je les accompagne régulièrement à l'extérieur surtout pour les RDV médicaux et pour des démarches administratives.

Sais tu combien de MNA ont été pris en charge par l'UMIJ sur le Département ? A Grenoble ? en 2017/ en 2018 ?

Sur les 3 RJT du PHIJ en Isère environ 35 MNA ont été pris en charge.

A Grenoble : la résidence des Iles –seulement- a accueilli 18 MNA en 2017 et un nouveau en 2018 (+3 nouveaux qui vont arriver en juillet 2018)

Ceux que nous avons accueillis à la résidence Les Iles sont arrivés en France depuis un an environ. Ils entrent dans notre structure lorsqu'ils ont eu une affectation en CAP ou MLDS ou UP2A et où il y a pu avoir des difficultés avec les familles d'hébergement.

Quelles sont les problématiques des jeunes que vous accompagnez ?

- Besoin d'être autonome financièrement à la majorité car le département se désengage
- Difficultés pour récupérer les docs d'identité : acte de naissance, carte d'identité consulaire, certificat de nationalité, passeport + difficultés avec certaines ambassades
- Symptômes physique des traumatismes vécus : migraines, douleurs aux ventres, insomnies,...
- Affectation en CAP

Et quels sont les moyens mis en place pour y répondre ?

- On passe beaucoup de temps pour les recherches d'apprentissage
- Aller /retour à Paris dans les ambassades
- Projet en cours avec l'association Caméléon pour des séances en groupe d'art thérapie ou autre

Quelle est la nature des relations que les MNA entretiennent avec vous les référentEs, celles et ceux qui les accompagnent au quotidien ?

- Un très forte relation de confiance s'est établie
- Et un véritable lien s'est créé avec la plupart des MNA : Ils viennent dire bonjour quand ils rentrent aux Iles. La/le RSE est l'adulte de référence pour le MNA (il vient demander conseil, ou le sollicite à chaque petite difficulté)

Qu'est-ce que tu pourrais dire de l'accueil et de l'accompagnement des MNA en Résidence des Jeunes Travailleurs à Grenoble ?

PB et réussites.

PB :

- Le département refuse de signer les documents des MNA et donc cela met en danger le jeune dans son parcours (exemple : si le contrat d'apprentissage n'est pas signé, il est impossible de les réinscrire au lycée pour la 2^{ème} année du CAP,...)

La mise en péril du parcours d'intégration à la majorité car le département ne veut plus les prendre en charge.

Réussites :

Etre hébergés en résidence leur a permis de se sentir en sécurité, d'être au sein d'un lieu où ils peuvent enfin poser leurs valises. Ils deviennent de plus en plus autonomes car ils se sont posés et mis à l'abri. Les MNA que nous accueillons sont volontaires, se mobilisent pour s'en sortir. Ils sont très respectueux des adultes et solidaires entre eux.

Je pense qu'ils se sentent bien à la RJT. Ils passent beaucoup de temps ensemble dans la salle collective et un fort lien s'est créé avec l'équipe de la structure.

Nous proposons du collectif : atelier cuisine, soirée jeux, sortie nature, sortir lac, Beaucoup de sport avec le prof de sport (sortie vélo, foot hebdomadaire, basketball, renforcement musculaire,) ; ça leur permet de se défouler et de se maintenir dans un équilibre de vie....

Et on a mis en place du soutien scolaire en « recrutant » 8 bénévoles

Y aurait-il autre chose à mettre en place auprès des MNA accueillis?

Nous réclamons un chargé d'insertion professionnel mais la direction a refusé et vient d'embaucher un animateur. Pour nous ce n'est pas la priorité ni pour les jeunes (car la priorité est de trouver un apprentissage pour pouvoir rester en RJT à la majorité !!!)

Pourquoi, à ton avis, est-ce nécessaire/utile de proposer aux MNA une information à la sexualité, à la vie affective et sexuelle ?

Quel sens y vois-tu ?

C'est important pour de l'éducatif, de la prévention des risques mais surtout pour comprendre les différences culturelles avec le pays d'origine du MNA.

MERCI.

Textes :

Quelques extraits du texte inédit de l'écrivain Jean-Marie Le Clézio qui prend position pour les migrant.es, lu à France Inter le jeudi 5 Octobre 2017 lors de l'émission Boomerang

....

« La vérité, c'est que chaque drame de la migration en provenance des pays pauvres pose la question qui s'est posée jadis aux habitants de Roquebillière, lorsqu'ils ont offert l'asile à ma mère et à ses enfants : la question de la responsabilité.

Dans le monde contemporain, l'histoire ne répartit plus les populations entre factions guerrières. Elle met d'un côté ceux qui, par le hasard de leur situation géographique, par leur puissance économique acquise au long des siècles, par leur expériences, connaissent les bienfaits de la paix et de la prospérité. Et de l'autre, **les peuples qui sont en manque de tout, mais surtout de démocratie.**

La responsabilité, ce n'est pas une vague notion philosophique, c'est une réalité ».....

« La migration n'est pas, pour ceux qui l'entreprennent, une croisière en quête d'exotisme, ni même le leurre d'une vie de luxe dans nos banlieues de Paris ou de Californie. C'est **une fuite de gens apeurés, harassés, en danger de mort dans leur propre pays.**

Pouvons-nous les ignorer, détourner notre regard ?

Accepter qu'ils soient refoulés comme indésirables, comme si le malheur était un crime et la pauvreté une maladie ?

On entend souvent dire que ces situations sont inextricables, inévitables. que nous, les nantis, ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde. Qu'il faut bien des frontières pour nous protéger, que nous sommes sous la menace d'une invasion, comme s'il s'agissait de hordes barbares montant à l'assaut de nos quartiers, de nos coffres-forts, de nos vierges.

Quand bien même nous ne garderions que l'argument sécuritaire, n'est-il pas évident que **nos murs, nos barbelés, nos miradors sont des protections illusoire** ?

Si nous ne pouvons accueillir celles et ceux qui en ont besoin, si nous ne pouvons accéder à leur demande par charité ou par humanisme, ne pouvons-nous au moins le faire par raison, comme le dit la grande Aïcha Ech Chenna qui vient en aide aux enfants abandonnés du Maroc : **"Donnez, car si vous ne le faites pas, un jour ces enfants viendront vous demander des comptes"** »....

« Nous nous sommes habitués progressivement, depuis les guerres d'indépendances, à ce que des centaines de milliers d'être humains, en Afrique, au Proche Orient, en Amérique latine, naissent, vivent et meurent dans des villes de toiles et de tôles, en marge des pays prospères. Aujourd'hui avec l'aggravation de ces conflits, et la sous-alimentation dans les pays déshérités, on découvre que ces gens ne peuvent plus être confinés. Qu'il traversent forêts, déserts et mers pour tenter d'échapper à leur fatalité.

Ils frappent à notre porte, ils demandent à être reçus.

Comment pouvons-nous les renvoyer à la mort ?

Dans son beau livre, le docteur Pietro Bartolo cite cette phrase de Martin Luther King, qui n'a jamais sonné aussi vraie : **"Nous avons appris à voler comme des oiseaux et à nager comme des poissons, mais nous n'avons pas appris l'art tout simple de vivre ensemble comme des frères"**. »

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE SOUTIEN AUX JEUNES MIS A LA RUE CET ETE 2018, A GRENOBLE.

Plusieurs jeunes isolés étrangers pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance se retrouvent abandonnés à leur majorité : le Conseil départemental de l'Isère a décidé de leur refuser une mesure d'assistance éducative.

Avec ses partenaires, La Cimade dénonce ce refus emportant des conséquences dévastatrices pour l'avenir de ces jeunes, et relaye leurs témoignages.

En plein été, le Conseil départemental de l'Isère met à la rue les jeunes étrangers, il leur refuse tout accompagnement pourtant prévu par la loi.

La préfecture en profite pour délivrer des OQTF (obligations de quitter le territoire français).

Mais les jeunes se mobilisent pour faire valoir leurs droits !

Ils demandent à être entendus et les associations 3aMIE, Apardap, La Cimade, L'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Grenoble, Médecins du Monde, Secours Catholique se mobilisent à leurs côtés.

Communiqué de presse des associations 3aMIE, Apardap, La Cimade, L'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Grenoble, Médecins du Monde, Secours Catholique.

Des dispositifs d'accompagnement sont prévus pour les mineurs en danger protégés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) lors de leur passage à la majorité. Ces mesures permettent d'assurer continuité et stabilité dans leur prise en charge jusqu'à leur autonomie. Or, le Conseil départemental de l'Isère a décidé de systématiquement refuser cet accompagnement à une trentaine de jeunes majeurs étrangers. Le refus de proposer une mesure d'assistance éducative à leur majorité a également pour conséquence la sortie du dispositif de l'ASE, et donc la fin de leur hébergement. Leur mise à la rue a commencé il y a une semaine et devrait continuer pendant cette période estivale, jusqu'à la fin du mois d'août. Par ailleurs, la plupart de ces décisions sont rendues sans aucune motivation contrairement à ce qui est prévu par la loi.

Ces jeunes ne bénéficient alors plus d'hébergement, ni de soutien leur permettant de se nourrir et de se vêtir. Ils sont également privés d'un accompagnement socio-éducatif dans la réalisation de leur projet professionnel et personnel. Certains se voient même notifier une obligation de quitter le territoire français par la préfecture de l'Isère malgré la scolarisation, les perspectives d'un contrat d'apprentissage, voire la prise en charge financière depuis quelques années... Les conséquences de

cette rupture brutale sont désastreuses pour leur vie : elle entraîne l'impossibilité de poursuivre leurs études, d'accéder à l'emploi, ou encore de se reconstruire ici.

Les jeunes se mobilisent pour dénoncer les décisions du Conseil départemental emportant des conséquences dévastatrices pour leur avenir. Ils ont rédigé une lettre ouverte à destination des autorités locales et ont rendu visibles leurs témoignages et revendications.

Ils demandent à être entendus.

Nos associations soutiennent leur mobilisation et protestent contre ce non-sens éducatif et social. Nous exigeons que ces jeunes en danger bénéficient, comme le prévoit la loi, d'un accompagnement socio-éducatif adapté pour leur permettre de poursuivre leur insertion et de construire leur vie sur le territoire français.

LES PRINCIPAUX TEXTES APPLICABLES

- Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Décret du 24 juin 2016 relatif à l'accueil et aux conditions d'évaluation de la situation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille
- Arrêté du 28 juin 2016 relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille
- Arrêté du 23 septembre 2016 relatif à la composition et aux règles de fonctionnement du comité de suivi du dispositif national
- Arrêté du 17 novembre 2016 relatif aux modalités d'évaluation de la minorité et de l'isolement

Un mineur est considéré comme non accompagné lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement sur le territoire national ou ne le prend effectivement en charge et ne montre sa volonté de se voir durablement confier l'enfant, notamment en saisissant le juge compétent. Article 1 de l'arrêté du 17 novembre 2016 relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

Contactez la Mission mineurs non accompagnés (MMNA) :

Mail: mie.dpjj@justice.gouv.fr
Téléphone: 01.42.78.85.99



MISSION MINEURS NON ACCOMPAGNÉS PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNE

LA MISSION MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Au sein de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la mission mineurs non accompagnés est chargée de mettre en œuvre la politique de la justice en matière de mineurs non accompagnés.

Ainsi elle assure, grâce à la cellule nationale et sur saisine des procureurs généraux, un **travail opérationnel d'aide à la décision des magistrats** en matière de mineurs non accompagnés dans les services départementaux de l'enfance, en application de la loi du 14 mars 2016, et plus particulièrement un **d'expertise et d'animation du réseau des acteurs** œuvrant en matière de mineurs non accompagnés – que ce soit pendant la phase d'évaluation de la situation ou lors de la prise en charge.

Enfin, la MMNA participe aux politiques publiques relatives à la protection de l'enfance et à la lutte contre la traite des êtres humains.

LE DISPOSITIF NATIONAL DE MISE À L'ABRUI D'ORIENTATION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Avant la mise en place du dispositif national créé par la loi du 14 mars 2016, les mineurs non accompagnés étaient concentrés sur quelques territoires. L'évaluation de leur situation était de plus en plus lourde pour les départements et de manière préoccupante les conditions de prise en charge.

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a créé un dispositif national. Les textes réglementaires émis par le gouvernement mettent de tendre progressivement vers une harmonisation des pratiques entre les départements afin que toute personne se présentant comme mineur non accompagné et toute personne déclarée mineur non accompagné puisse bénéficier de conditions d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

Liberté
Égalité
Sexualités